



À NOTER : # Les nombres encadrés indiquent les situations pour lesquelles des pièces justificatives sont requises. (Consultez le guide aux pages 14 à 20.)

## 1 Identité de l'étudiant (guide, pages 4 et 5)

### A. Identité

Nom Code permanent attribué par le Ministère

Prénom Date de naissance Numéro d'assurance sociale

Sexe  Masculin  Féminin Langue de correspondance  Français  Anglais

### B. Citoyenneté

Canadien de naissance 1  Canadien naturalisé 2 Date où vous avez obtenu le statut de résident permanent Code de catégorie d'immigrant

Résident permanent 3 Date où vous avez obtenu le statut de résident permanent Code de catégorie d'immigrant

Réfugié ou personne protégée 4 Date où vous avez obtenu le statut de réfugié ou de personne protégée

### C. Adresse de correspondance

Numéro Rue Direction (Nord, Sud, Est, Ouest)

Appartement Municipalité

Municipalité (suite) Province Code postal Numéro de téléphone (résidence) Ind. rég. Poste

Pays Autre numéro de téléphone Ind. rég. Poste

Adresse électronique

Si vous inscrivez votre adresse électronique, vous recevrez votre correspondance par courriel.

## 2 Résidence au Québec (guide, page 5)

L'information fournie dans cette section nous permettra de déterminer si vous êtes un résident du Québec. Répondez OUI à une seule des questions présentées ci-dessous. Si vous répondez NON aux trois questions, inscrivez s'il y a lieu le critère approprié au point 4.

### A. Critères de résidence au Québec

- Êtes-vous né au Québec?  Oui  Non  
Si vous avez répondu OUI, passez directement à la sous-section B.
  - Un de vos parents ou votre répondant a-t-il sa résidence au Québec? 5  Oui  Non  
Si vous avez répondu OUI, passez directement à la sous-section B.
  - Êtes-vous titulaire d'un certificat de sélection du Québec? 6  Oui  Non  
Si vous avez répondu OUI, passez directement à la sous-section B.
  - D'autres critères peuvent vous permettre d'être considéré comme un résident du Québec. Consultez la page 5 du guide et choisissez, s'il y a lieu, l'un de ces critères. Inscrivez le numéro correspondant dans le champ ci-contre. 5
- Si vous avez inscrit le critère 10 dans le champ ci-dessus, indiquez ci-contre le critère correspondant à la situation de votre conjoint.

### B. Études à l'extérieur du Québec

Si vous poursuivez des études à l'extérieur du Québec, consultez la page 5 du guide et choisissez le critère 11,12,13,14 ou 15. 7

Inscrivez le numéro du critère choisi dans le champ ci-contre. 5

# 3A Renseignements scolaires

## Études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier (guide, pages 6 à 8)

Vous devez remplir cette section si vous ferez en 2010-2011 des études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier (y compris dans le cadre d'un programme de la Télé-université ou du Cégep@distance). Si vous ferez des études secondaires à la formation professionnelle ou des études collégiales à la formation continue ou selon un cheminement intensif ou accéléré, passez à la section 3B, à la page 4.

### Études poursuivies à temps partiel avant le début des études à temps plein en 2010-2011 \_\_\_\_\_

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous avez droit à une réduction de contribution relativement à des études poursuivies à temps partiel avant le début de vos études à temps plein.

Vous devez remplir cette sous-section si vous étiez inscrit, êtes inscrit ou prévoyez être inscrit à **moins de 12 unités** (crédits) à l'université ou à **moins de 180 heures** au collégial au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 2010-2011.

Nom de l'établissement d'enseignement (guide, pages 29 à 42)	Code	Nombre d'heures (collégial)	Nombre d'unités (université)
_____	_____	_____ (Max. : 179 h)	_____ (Max. : 11 unités)

Résidez-vous, résidez-vous ou résiderez-vous chez vos parents ou votre répondant au cours de cette période? .....  Oui  Non

Si vous poursuiviez, poursuivez ou prévoyez poursuivre des études à temps partiel dans plus d'un établissement d'enseignement au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein, consultez le guide à la page 6.

### Études ou stage à temps plein en 2010-2011 (du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011) \_\_\_\_\_

Les renseignements scolaires fournis dans cette sous-section nous permettront de déterminer les périodes d'études pendant lesquelles vous serez aux études à temps plein, en stage à temps plein ou réputé poursuivre des études à temps plein.

Vous devez fournir les renseignements demandés pour chaque période d'études (automne 2010, hiver 2011 et été 2011).

#### Automne 2010 \_\_\_\_\_

Nom du programme d'études (guide, pages 29 à 42)	Code
_____	_____
Nom de l'établissement d'enseignement (guide, pages 29 à 42)	Code
_____	_____

Résidez-vous chez vos parents ou votre répondant au cours de l'automne 2010?.....  Oui  Non

Si vous êtes inscrit à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez à quelle année du programme d'études vous serez à l'automne 2010. ....

Indiquez ce que vous prévoyez faire à l'automne 2010. Cochez une seule case.

#### Formation collégiale

Études à temps plein  Stage à temps plein (formule de l'alternance travail-études ou autre)

#### Formation universitaire – 1<sup>er</sup> cycle

Études à temps plein  Stage à temps plein (régime coopératif ou autre)

Indiquez le nombre d'unités (crédits) auxquelles vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement). ....

#### Formation universitaire – 2<sup>e</sup> cycle

• Programme **avec** rédaction de mémoire

Études à temps plein  Stage à temps plein  Rédaction de mémoire  Dépôt de mémoire (guide, page 8)

• Programme **sans** rédaction de mémoire

Études à temps plein  Stage à temps plein

Indiquez le nombre d'unités (crédits) auxquelles vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement). ....

#### Formation universitaire – 3<sup>e</sup> cycle

Études à temps plein  Stage à temps plein  Rédaction de thèse  Dépôt de thèse (guide, page 8)

#### Hiver 2011 \_\_\_\_\_

Nom du programme d'études (guide, pages 29 à 42)	Code
_____	_____
Nom de l'établissement d'enseignement (guide, pages 29 à 42)	Code
_____	_____

# 3A Renseignements scolaires

## Études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier (suite) (guide, pages 6 à 8)

### Hiver 2011 (suite)

Résidez-vous chez vos parents ou votre répondant au cours de l'hiver 2011? .....  Oui  Non

Si vous êtes inscrit à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez à quelle année du programme d'études vous serez à l'hiver 2011. ....

**Indiquez ce que vous prévoyez faire à l'hiver 2011. Cochez une seule case.**

#### Formation collégiale

Études à temps plein  Stage à temps plein (formule de l'alternance travail-études ou autre)

#### Formation universitaire – 1<sup>er</sup> cycle

Études à temps plein  Stage à temps plein (régime coopératif ou autre)

Indiquez le nombre d'unités (crédits) auxquelles vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement). ....

#### Formation universitaire – 2<sup>e</sup> cycle

• Programme **avec** rédaction de mémoire

Études à temps plein  Stage à temps plein  Rédaction de mémoire  Dépôt de mémoire (guide, page 8)

• Programme **sans** rédaction de mémoire

Études à temps plein  Stage à temps plein

Indiquez le nombre d'unités (crédits) auxquelles vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement). ....

#### Formation universitaire – 3<sup>e</sup> cycle

Études à temps plein  Stage à temps plein  Rédaction de thèse  Dépôt de thèse (guide, page 8)

Prévoyez-vous poursuivre des études à temps plein en septembre 2011? .....  Oui  Non

### Été 2011

Nom du programme d'études (guide, pages 29 à 42) ..... Code

Nom de l'établissement d'enseignement (guide, pages 29 à 42) ..... Code

Résidez-vous chez vos parents ou votre répondant au cours de l'été 2011? .....  Oui  Non

Si vous êtes inscrit à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez à quelle année du programme d'études vous serez à l'été 2011. ....

**Indiquez ce que vous prévoyez faire à l'été 2011. Cochez une seule case.**

#### Formation collégiale

Études à temps plein  Stage à temps plein (formule de l'alternance travail-études ou autre)

#### Formation universitaire – 1<sup>er</sup> cycle

Études à temps plein  Stage à temps plein (régime coopératif ou autre)

Indiquez le nombre d'unités (crédits) auxquelles vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement). ....

#### Formation universitaire – 2<sup>e</sup> cycle

• Programme **avec** rédaction de mémoire

Études à temps plein  Stage à temps plein  Rédaction de mémoire  Dépôt de mémoire (guide, page 8)

• Programme **sans** rédaction de mémoire

Études à temps plein  Stage à temps plein

Indiquez le nombre d'unités (crédits) auxquelles vous serez inscrit (programmes d'études du Québec seulement). ....

#### Formation universitaire – 3<sup>e</sup> cycle

Études à temps plein  Stage à temps plein  Rédaction de thèse  Dépôt de thèse (guide, page 8)

## Renseignements scolaires

# 3B Études secondaires à la formation professionnelle ou collégiales à la formation continue

Vous devez remplir cette section si vous ferez en 2010-2011 des études secondaires à la formation professionnelle. Vous devez également remplir cette section si vous ferez à la formation continue des études menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) ou des études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales selon un cheminement intensif ou accéléré.

### Études poursuivies à temps partiel avant le début des études à temps plein en 2010-2011 \_\_\_\_\_

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous avez droit à une réduction de contribution relativement à des études poursuivies à temps partiel à l'université ou au collégial avant le début de vos études à temps plein.

Vous devez remplir cette sous-section si vous étiez inscrit, êtes inscrit ou prévoyez être inscrit à **moins de 12 unités** (crédits) à l'université ou à **moins de 180 heures** au collégial au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 2010-2011.

Nom de l'établissement d'enseignement (guide, pages 29 à 42)	Code	Nombre d'heures (collégial)	Nombre d'unités (université)
_____	_____	_____ (Max. : 179 h)	_____ (Max. : 11 unités)

Résidiez-vous, résidez-vous ou résiderez-vous chez vos parents ou votre répondant au cours de cette période? .....  Oui  Non

Si vous poursuiviez, poursuivez ou prévoyez poursuivre des études à temps partiel dans plus d'un établissement d'enseignement au cours de la période de quatre mois précédant le début de vos études à temps plein, consultez le guide à la page 6.

### Études à temps plein \_\_\_\_\_

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer la période d'études pendant laquelle vous êtes aux études à temps plein en 2010-2011.

Si vous prévoyez changer de programme d'études ou d'établissement d'enseignement au cours de l'année d'attribution 2010-2011, consultez le guide à la page 8.

Vous devez indiquer la date du début et la date de la fin de votre programme d'études. Si vous ne connaissez pas la date de la fin de vos cours, indiquez la durée du programme en nombre de semaines ou de mois.

Date du début de votre programme d'études	_____ A _____ M _____ J _____			
Date de la fin de votre programme d'études	_____ A _____ M _____ J _____	OU	Durée du programme en semaines	_____ OU
			Durée du programme en mois	_____

Nom du programme d'études (guide, pages 29 à 42)	Code
_____	_____

Nom de l'établissement d'enseignement (guide, pages 29 à 42)	Code
_____	_____

Résidiez-vous chez vos parents ou votre répondant pendant vos études à temps plein? .....  Oui  Non

Prévoyez-vous poursuivre des études à temps plein en septembre 2011? .....  Oui  Non

Si vous êtes inscrit à l'un des programmes énumérés à la page 7 du guide, précisez à quelle année du programme d'études vous serez en 2010-2011. ....

## 4 Situation de l'étudiant (guide, pages 9 à 11)

### A. État matrimonial \_\_\_\_\_

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous satisfaites aux critères de reconnaissance de l'autonomie en fonction de l'état matrimonial et si vous devez faire remplir le formulaire *Déclaration du conjoint 2010-2011*.

Cochez la case qui correspond à votre état matrimonial actuel. Si vous vous considérez comme un conjoint de fait, consultez la page 9 du guide pour savoir quelle case vous devez cocher.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Célibataire  | <input type="checkbox"/> Séparé de fait (guide, page 9) <b>11</b> |
| <input type="checkbox"/> Uni civilement ( <b>Faites remplir le formulaire Déclaration du conjoint 2010-2011.</b> ) <b>8</b> | <input type="checkbox"/> Séparé légalement <b>12</b>              |
| <input type="checkbox"/> Marié ( <b>Faites remplir le formulaire Déclaration du conjoint 2010-2011.</b> ) <b>9</b>          | <input type="checkbox"/> Divorcé <b>13</b>                        |
| <input type="checkbox"/> Veuf <b>10</b>   |   |

Indiquez la date du début de cet état matrimonial (sauf si vous êtes célibataire). ....

_____	_____ A _____ M _____ J _____
-------	-------------------------------



## 4 Situation de l'étudiant (suite)

### E. Autonomie en fonction du temps passé sur le marché du travail

Si vous êtes marié, uni civilement, divorcé, séparé légalement ou veuf ou encore si vous êtes célibataire et que vous avez coché l'une des cases des sous-sections C et D, passez à la sous-section F.

1. J'ai été dans l'une des situations suivantes pendant une durée totale d'au moins 24 mois sans être en même temps aux études à temps plein. **25**
  - J'ai occupé un emploi rémunéré ou reçu des prestations d'assurance-emploi ou des indemnités de remplacement de revenu tout en résidant chez mes parents, chez mon répondant ou ailleurs.
  - J'ai subvenu à mes besoins tout en résidant ailleurs que chez mes parents ou mon répondant.
  - J'ai été dans les deux situations précédentes.
2.  J'ai cessé d'étudier à temps plein pendant au moins sept ans, consécutifs ou non. **26**

### F. Situation familiale particulière

Si vous n'avez coché aucune des cases des sous-sections C, D et E, cochez toutes les affirmations suivantes qui s'appliquent à vous. Si aucune des situations ne correspond à la vôtre, passez à la sous-section G. Si vous êtes canadien de naissance, passez au point 2 ci-dessous.

1. Je suis un citoyen canadien naturalisé, un résident permanent, un réfugié ou une personne protégée selon la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et je satisfais à l'une des conditions suivantes :
  - Mes parents ne résident pas au Canada. **27**
  - Mon conjoint ne réside pas au Canada. **27**
2. Je suis célibataire et dans l'une des situations familiales suivantes :
  - 2.1.  Je suis placé en famille d'accueil. **26**
  - 2.2.  Mes parents ou mon répondant sont en résidence spécialisée. (Consultez le guide à la page 11.) **28**
  - 2.3.  Ma garde est confiée à un tuteur. **28**
  - 2.4.  Mes parents ou mon répondant sont introuvables. **28**
  - 2.5.  Je suis en maison de transition ou le serai en 2010-2011. (Consultez le guide à la page 11.) **28**
  - 2.6.  Ma situation familiale s'est détériorée et cette situation est confirmée par une personne autorisée à le faire. (Consultez le guide à la page 11.) **28**
  - 2.7.  Je reçois une pension alimentaire de mes parents en vertu d'un jugement de la cour. **29**
3.  Mon conjoint est introuvable. **28**

### G. Étudiant avec contribution des parents

Si vous êtes célibataire et que vous n'avez coché aucune des cases des sous-sections C, D, E et F, nous vous considérerons comme un étudiant avec contribution des parents. Si, au point 2 de la sous-section F, vous avez coché les cases 2.2., 2.5. ou 2.6., nous vous considérerons également comme un étudiant avec contribution des parents.

Vous devez donc faire remplir le formulaire *Déclaration du père 2010-2011* ou *Déclaration de la mère 2010-2011* ou encore les deux formulaires. Cochez la case appropriée et faites remplir le ou les formulaires indiqués.

1. Si vos parents vivent ensemble, cochez la case ci-contre.   
(Faites remplir le formulaire *Déclaration du père 2010-2011* ET le formulaire *Déclaration de la mère 2010-2011*.)
2. Si vos parents sont divorcés, séparés légalement ou séparés de fait ou si l'un de vos parents est décédé, indiquez avec lequel de vos parents vous résidez ou avez résidé en dernier.
  - Votre mère (Faites remplir le formulaire *Déclaration de la mère 2010-2011*.)
  - Votre père (Faites remplir le formulaire *Déclaration du père 2010-2011*.)

Si vous êtes un citoyen canadien naturalisé, un résident permanent, un réfugié ou une personne protégée, consultez le guide à la page 11.



# 6 Ressources financières en 2010 (suite)

## C. Emplois occupés avant le début des études à temps plein

L'information fournie dans cette sous-section nous permettra de déterminer si vous avez droit à une réduction de contribution relativement à l'emploi ou aux emplois occupés au cours des quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 2010-2011.

Vous devez remplir cette sous-section si vous êtes célibataire et sans enfant à charge.

Au cours de cette période de quatre mois, avez-vous travaillé, travaillez-vous ou travaillerez-vous comme salarié ou travailleur autonome alors que vous résidiez, résidez ou résiderez ailleurs que chez vos parents ou votre répondant? .....  Oui  Non

Si vous avez répondu OUI à la question précédente, indiquez le nom de votre employeur ou de l'un de vos employeurs ainsi que l'adresse de votre lieu de travail.

Nom de l'employeur

\_\_\_\_\_

### Adresse du lieu de travail

Numéro	Rue	Direction (Nord, Sud, Est, Ouest)
_____	_____	_____

Municipalité

\_\_\_\_\_

Municipalité (suite)

\_\_\_\_\_

Province

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Pays

\_\_\_\_\_

# 7 Signature (guide, page 13)

Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Date

	A		M		J
_____	_____	_____	_____	_____	_____

Signature de l'étudiant X \_\_\_\_\_

Réservé à l'Aide financière aux études

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# Un exemple » » » »

Voici la démarche de Julie. Cette année, elle doit quitter la résidence de ses parents, car l'université qu'elle fréquentera n'est pas située dans la même région. Elle a rempli sa demande d'aide financière et elle a déclaré avoir gagné des revenus de 4 000 \$. La contribution de ses parents a été évaluée à 5 068 \$.

## 1<sup>re</sup> étape

Mai

**Aide financière aux études Québec**  
Demande d'aide financière 2010-2011

À NOTER : Les nombres encadrés indiquent les situations pour lesquelles des pièces justificatives sont requises. (Consultez le guide aux pages 14 à 20.)

**Identité de l'étudiant** (Guide, pages 4 et 5)

A. Identité

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : Julie  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Sexe :  Masculin  Féminin  
Langue de correspondance :  Française  Anglaise

## Relevé de calcul

Le relevé de calcul indique le montant d'aide financière qui a été évalué pour l'année scolaire.

**Exemple**  
Prêt : 2 440 \$  
Bourse : 1 228 \$  
Total : 3 668 \$

Il indique également la répartition des versements d'aide, qu'ils soient mensuels ou périodiques.

## 2<sup>e</sup> étape

Au début de ses études, Julie reçoit de son établissement d'enseignement un certificat de garantie. Après avoir remis ce document à son établissement financier, elle recevra un premier versement dans son compte par virement électronique.

### Septembre Formulaire obligatoire

Julie doit remplir le formulaire *Confirmation des ressources financières* afin de mettre à jour ou de confirmer les revenus qu'elle a déclarés. Elle évite ainsi de se voir verser un montant d'aide en trop.

Par Internet, c'est simple et rapide!

**Versement : 1 502 \$**

### Octobre

**Versement : 110 \$**

### Novembre

**Versement : 110 \$**

## 3<sup>e</sup> étape

### Décembre

**Versement : 110 \$**

### Janvier Formulaire obligatoire

Julie doit remplir le formulaire *Confirmation des ressources financières* afin de mettre à jour ou de confirmer les revenus qu'elle a déclarés. Elle évite ainsi de se voir verser un montant d'aide en trop.

Par Internet, c'est simple et rapide!

**Versement : 1 506 \$**

### Février

**Versement : 110 \$**

### Mars

**Versement : 110 \$**

### Avril

**Versement : 110 \$**

## Conversion d'une portion de prêt en bourse

Après avoir vérifié auprès de Revenu Québec l'exactitude des revenus déclarés par Julie, l'Aide financière aux études remet à son établissement financier le montant correspondant à la bourse à laquelle elle a droit, soit 1 228 \$. La dette d'études de Julie s'en trouve réduite.

**Prêt : 2 440 \$**  
**Bourse : 1 228 \$**  
**Total : 3 668 \$**

Julie recevra de l'Aide financière aux études un avis l'informant du montant qui a été converti en bourse.

# Une démarche simplifiée » » » »



## Comment faire une demande d'aide financière

Vous pouvez faire une demande d'aide financière en remplissant le formulaire papier que vous trouverez dans ce guide ou au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement. Vous pouvez aussi remplir le formulaire électronique qui est accessible sur le site Web de l'Aide financière aux études ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)). Plus de 95 % de notre clientèle utilise nos services en ligne. Voilà une façon simple, rapide et sécuritaire de faire votre demande!

Si vous n'en êtes pas à votre première demande d'aide financière, vous pouvez utiliser votre formulaire personnalisé, qui se trouve dans notre site Web, à la rubrique *Votre dossier en direct!* Afin de faciliter votre démarche, l'Aide financière aux études a déjà rempli une partie du formulaire à l'aide des renseignements qui figuraient à votre dossier.

Pour avoir une idée du montant d'aide financière qui pourrait vous être accordé dans le cadre du Programme de prêts et bourses, vous pouvez utiliser le simulateur de calcul accessible sur notre site Web. En quelques minutes, vous obtiendrez le résultat du calcul. Notez toutefois que ce résultat est approximatif et ne doit pas être considéré comme officiel.

## Une fois le formulaire rempli

Lorsque nous recevons votre formulaire et les documents requis, nous effectuerons le calcul de l'aide financière qui peut vous être attribuée. Un relevé de calcul sera alors produit. Ce document vous informera, notamment, des montants de prêt et, s'il y a lieu, de bourse qui vous seront accordés. Il indiquera aussi la répartition des versements d'aide auxquels vous aurez droit, qu'ils soient mensuels ou périodiques. Si vous avez fourni votre adresse électronique, vous recevrez un courriel qui vous indiquera où trouver votre relevé de calcul dans notre site Web. Autrement, vous le recevrez par la poste.

**S'il s'agit de votre première demande d'aide financière,** vous devrez aller chercher votre certificat de garantie au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement. Ce document vous sera remis au début de votre première période d'études. Vous devrez ensuite le remettre à votre établissement financier dans les meilleurs délais afin que l'aide financière qui vous est attribuée puisse être versée dans votre compte bancaire.

**S'il ne s'agit pas de votre première demande d'aide financière,** vous n'aurez pas à aller chercher un nouveau certificat de garantie. En effet, un seul certificat de garantie vous est remis, au début de vos études. Lorsque le montant d'aide financière auquel vous avez droit aura été calculé, les versements se feront automatiquement dans votre compte bancaire. Toutefois, si vous interrompez vos études pendant une période de plus de six mois, vous aurez besoin d'un nouveau certificat de garantie. Vous devrez alors aller le chercher au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

Par ailleurs, vous devrez obligatoirement remplir le formulaire *Confirmation des ressources financières* en septembre et en janvier afin de mettre à jour ou de confirmer les revenus que vous aurez déclarés dans votre demande d'aide financière. Si vous omettez de le faire, les versements de l'aide qui vous est accordée seront suspendus. Vous trouverez le formulaire dans le site Web de l'Aide financière aux études, à la rubrique *Votre dossier en direct!*

**Table des matières »**

# Table des matières

## Votre demande d'aide financière

Ce que vous devez savoir avant de commencer	1
Les critères d'admissibilité	1
Votre démarche	1
L'aide financière	1
La remise de l'aide qui vous est attribuée	2
Les changements en cours d'année	2
La confidentialité des renseignements personnels	3

## Votre formulaire

Section 1 : Identité de l'étudiant	4
Section 2 : Résidence au Québec	5
Sections 3A et 3B : Renseignements scolaires	6
Section 4 : Situation de l'étudiant	9
Section 5 : Autres programmes de soutien financier	12
Section 6 : Ressources financières	12
Section 7 : Signature	13

## Les documents requis de l'étudiant

 14

## La déclaration des parents

Ce que vous devez savoir avant de commencer	21
Qui doit remplir une déclaration	21
La déclaration que vous devez remplir	21
Le répondant	21
L'envoi de votre déclaration	21
Les changements en cours d'année	21
Votre responsabilité concernant la dette d'études de votre enfant	22
Section 1 : Identité du père ou du répondant, de la mère ou de la répondante	22
Section 2 : Enfants à charge	22
Section 3 : Revenus	22
Section 4 : Signature du père ou du répondant, de la mère ou de la répondante	22

## La déclaration du conjoint

Ce que vous devez savoir avant de commencer	23
Quand remplir la déclaration du conjoint	23
L'envoi de votre déclaration	23
Les changements en cours d'année	23
Section 1 : Identité du conjoint	23
Section 2 : Identité de l'étudiant	24
Section 3 : Revenus	24
Section 4 : Signature du conjoint	24

## Aide-mémoire

 25

## Les formulaires à remplir

<i>Demande d'aide financière 2010-2011</i>	entre les pages 25 et 27
<i>Annexe A 2010-2011</i>	
<i>Enfants à la charge de l'étudiant</i>	entre les pages 25 et 27
<i>Déclaration du père 2010-2011</i>	entre les pages 25 et 27
<i>Déclaration de la mère 2010-2011</i>	entre les pages 25 et 27
<i>Déclaration du conjoint 2010-2011</i>	entre les pages 25 et 27

## Répertoire des établissements d'enseignement et des programmes d'études

Études secondaires à la formation professionnelle	29
Études collégiales	32
Études universitaires	35

# Votre demande d'aide financière » » » »

Certaines conditions pourraient vous permettre d'être admissible au Programme de prêts et bourses même si vous êtes aux études à temps partiel. Consultez la page 7 du guide pour savoir si vous pouvez être réputé suivre des études à temps plein.

## Ce que vous devez savoir avant de commencer

### Les critères d'admissibilité

Vous êtes admissible au Programme de prêts et bourses si :

- vous avez la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, de réfugié ou de personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;
- vous résidez au Québec ou êtes réputé y résider au moment de présenter votre demande d'aide financière;
- vous avez été admis dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'attribution d'une aide financière et
  - vous y suivez à temps plein des études reconnuesou
  - vous êtes réputé y suivre à temps plein de telles études;
- vous n'avez pas dépassé le nombre limite de mois d'admissibilité à une aide financière fixé pour l'ordre d'enseignement, le cycle d'études et le programme d'études que vous avez choisis;
- vous n'avez pas atteint la limite d'endettement fixée pour l'ordre d'enseignement, le cycle d'études et le programme d'études que vous avez choisis;
- vous ne disposez pas des ressources financières suffisantes pour poursuivre des études.

Notez que les personnes incarcérées ne sont pas admissibles au Programme de prêts et bourses.

### Votre démarche

Pour savoir si vous avez droit à une aide financière aux études et connaître le montant qui peut vous être accordé, vous devez faire la démarche suivante :

1. Remplissez toutes les sections du formulaire *Demande d'aide financière 2010-2011* ainsi que toutes les sections de l'annexe A, s'il y a lieu. Consultez les pages 4 à 13 du guide pour vous y aider.

2. Assurez-vous de fournir tous les documents requis. Pour ce faire, prêtez attention aux nombres encadrés sur les formulaires. Ces nombres renvoient à des documents précis qui sont énumérés aux pages 14 à 20 du guide.
3. Faites remplir par votre père, votre mère, votre répondant ou votre conjoint la ou les déclarations appropriées. Les pages 21 et 22 du guide ont été préparées à l'intention de vos parents ou de votre répondant. Les pages 23 et 24 concernent votre conjoint.
4. Rassemblez tous les documents que vous devez transmettre :
  - les formulaires signés;
  - l'annexe A, s'il y a lieu;
  - les pièces justificatives. (Votre code permanent doit être inscrit sur chacune d'elles.)

### Attention!

Vous avez jusqu'à 60 jours après la fin de votre dernier mois d'études reconnues de l'année d'attribution concernée pour soumettre votre demande d'aide financière. Aucun formulaire ne doit être transmis par télécopieur.

### L'aide financière

#### Le montant d'aide auquel vous avez droit

Une fois que l'Aide financière aux études aura terminé l'analyse de votre demande d'aide financière, elle vous enverra un relevé de calcul. Il vous informera, notamment, des montants d'aide financière qui vous sont accordés, le cas échéant, et de la répartition des versements au cours de l'année d'attribution. Si dans votre demande vous avez indiqué vouloir recevoir votre correspondance par courriel, vous recevrez un message électronique vous invitant à prendre connaissance de votre relevé de calcul dans le site Web de l'Aide financière aux études ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)), à la rubrique *Votre dossier en direct!*

## La remise de l'aide qui vous est attribuée

### C'est votre première demande d'aide financière

Si à la suite de votre première demande il est déterminé que vous êtes admissible à une aide financière, vous devrez vous présenter au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement quelques jours avant le début de votre première période d'études. Le personnel vous remettra une enveloppe contenant notamment votre certificat de garantie.

Vous devrez remettre cette enveloppe à votre établissement financier dans les meilleurs délais afin qu'il transmette vos coordonnées bancaires à l'Aide financière aux études. De cette façon, l'aide financière qui vous est attribuée pourra être versée directement dans votre compte.

### Ce n'est pas votre première demande d'aide financière

Une fois votre demande transmise à l'Aide financière aux études, vous n'aurez aucune autre démarche à faire pour obtenir l'aide financière qui vous sera attribuée si vous y êtes admissible. Elle sera versée dans votre compte bancaire aux dates indiquées sur votre relevé de calcul.

Si, toutefois, vous avez interrompu vos études pendant plus de six mois depuis votre dernière demande d'aide financière, vous devrez effectuer la même démarche que si vous aviez fait une première demande d'aide financière.

## Les changements en cours d'année

### Vos ressources financières

Vous devrez obligatoirement, en septembre et en janvier, confirmer les revenus que vous aurez déclarés dans votre demande d'aide financière ou signaler les modifications nécessaires. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire *Confirmation des ressources financières*, et ce, même si vos revenus n'ont pas changé. Si vous ne faites pas cette démarche, les versements de l'aide financière à laquelle vous avez droit seront suspendus. Par ailleurs, le montant d'aide qui vous est accordé pour l'année sera réévalué à la fin de l'année scolaire en fonction des renseignements qui seront vérifiés auprès de Revenu Québec.

### Votre situation

En cours d'année, vous devrez signaler toute modification concernant les renseignements que vous aurez fournis dans votre demande d'aide financière. Vous pourrez modifier votre adresse de correspondance sous l'onglet *Vos coordonnées* de votre dossier étudiant Internet, qui se trouve à la rubrique *Votre dossier en direct!* du site Web de l'Aide financière aux études. Pour signaler tout autre changement, vous devrez utiliser le formulaire *Déclaration de changement*, accessible sous l'onglet *Formulaires Temps plein* de votre dossier étudiant Internet ou au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

## Vous désirez en savoir plus?

Pour de plus amples renseignements, consultez :

- notre site Web : [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)
- le document de référence *Une aide à votre portée*
- le personnel du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement



## La confidentialité des renseignements personnels

La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels oblige les organismes publics à ne recueillir que les renseignements nominatifs nécessaires à l'exercice de leurs attributions ou à l'administration des programmes dont ils assurent la gestion.

De tels renseignements et les pièces justificatives qui les accompagnent sont indispensables à l'application de la Loi sur l'aide financière aux études et du règlement s'y rapportant. L'information ainsi obtenue ne sera utilisée que pour attribuer l'aide financière et, le cas échéant, pour recouvrer l'aide versée en trop ou, si l'emprunteur ne respecte pas les modalités de remboursement, les prêts garantis par le gouvernement.

### Qui a accès aux renseignements personnels fournis?

Seules les personnes autorisées de l'Aide financière aux études et le personnel responsable de l'aide financière dans les établissements d'enseignement ont accès aux renseignements figurant dans les dossiers.

### Auprès de quels organismes les renseignements personnels sont-ils vérifiés?

Afin de s'assurer de l'exactitude des déclarations faites ou en vue de recouvrer certains montants dus, l'Aide financière aux études peut procéder, conformément aux dispositions de la Loi, à certaines vérifications auprès des organismes suivants :

- **le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**, pour vérifier les renseignements relatifs à des dossiers scolaires;
- **le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**, afin de connaître l'identité des personnes qui bénéficient des avantages des programmes d'aide sociale ou de solidarité sociale et afin d'accorder aux emprunteurs des délais supplémentaires pour rembourser une somme versée en trop ou un prêt accordé dans le cadre du Programme de prêts et bourses;
- **Revenu Québec**, pour vérifier certains renseignements fournis tels que l'état civil, l'adresse, les employeurs et les revenus ou pour récupérer, à même les impôts sur le revenu, un montant dû par suite du non-respect des ententes de remboursement par certains emprunteurs;
- **une agence d'information sur le crédit**, pour déterminer le lieu de résidence de certaines personnes introuvables et vérifier certains renseignements fournis;
- **les établissements d'enseignement**, pour obtenir la confirmation des renseignements scolaires;
- **les établissements financiers**, pour mettre à jour le dossier des personnes ayant bénéficié d'un programme de l'Aide financière aux études et pour assurer le suivi relatif au solde de leur prêt;
- **la Régie de l'assurance maladie**, pour déterminer le lieu de résidence de certaines personnes introuvables;
- **un fournisseur de services de perception de mauvaises créances hors Québec**, pour obtenir du débiteur le paiement de sa dette ou conclure avec lui une entente de remboursement.



# Votre formulaire » » » »

## Section 1 : Identité de l'étudiant

### A et B. Identité et citoyenneté

#### Nom et prénom à la naissance tels qu'ils sont indiqués sur votre certificat de naissance

##### **Vous faites votre première demande d'aide et vous êtes canadien de naissance**

Si vous êtes né au Québec et que vous avez un code permanent, vous n'avez pas à fournir votre certificat de naissance.

Si vous êtes né au Québec et que vous n'avez pas de code permanent, ou encore si vous êtes né dans une autre province canadienne, vous devez fournir une copie de votre certificat de naissance sur lequel figurent les noms et prénoms de votre père et de votre mère. (Une copie du certificat de naissance grand format délivré par le Directeur de l'état civil est préférable, car ce certificat contient tous les renseignements demandés.)

Les copies de certificats délivrés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1994 par une autorité autre que le Directeur de l'état civil ont valeur légale et sont aussi acceptées.

##### **Vous n'êtes pas canadien de naissance**

Si vous êtes un citoyen canadien naturalisé, vous devez fournir les documents mentionnés au point 2 du tableau de la page 15.

Si vous êtes un résident permanent, vous devez fournir les documents mentionnés au point 3 du tableau de la page 15.

Si vous êtes un réfugié ou une personne protégée, vous devez fournir les documents mentionnés au point 4 du tableau de la page 15.

#### Code permanent attribué par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Exemple de code permanent : TREP11596701

Le code permanent figure sur le bulletin scolaire du secondaire, le relevé de notes du collégial et les avis envoyés par l'Aide financière aux études. Vous devez l'inscrire sur tous les documents que vous transmettez à l'Aide financière aux études. Si vous oubliez de le faire ou si vous inscrivez un code erroné, votre demande ne sera pas traitée.

### Attention!

Certains établissements d'enseignement attribuent à leurs élèves un numéro appelé « code permanent » ou « numéro matricule » qu'il ne faut pas confondre avec le code permanent attribué par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

#### **Vous n'avez pas de code permanent**

Si vous êtes né au Canada, l'Aide financière aux études vous fera attribuer un code permanent si vous lui faites parvenir une copie de votre certificat de naissance sur lequel figurent les noms et prénoms de vos parents, comme il est indiqué dans la colonne de gauche de cette page.

Si vous n'êtes pas né au Canada, l'Aide financière aux études vous fera attribuer un code permanent si vous lui faites parvenir, en plus des documents mentionnés dans la colonne de gauche de cette page, un document lisible (votre certificat de naissance, par exemple) indiquant votre lieu de naissance (ville et pays) ainsi que les noms et prénoms de vos parents, même s'ils sont décédés. Seuls l'original ou la copie certifiée conforme à l'original par un commissaire à l'assermentation sont acceptés.

#### Numéro d'assurance sociale

##### **Vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale**

Présentez-vous au Centre Service Canada de votre région pour faire la demande d'un numéro d'assurance sociale (NAS). Vous l'obtiendrez le jour même et recevrez votre carte dans les jours suivants.

Pour savoir quels documents sont nécessaires pour faire cette demande, consultez la rubrique *Numéro d'assurance sociale (NAS)* du site Web de Service Canada ([www.servicecanada.gc.ca](http://www.servicecanada.gc.ca)) ou composez le 1 800 808-6352 et sélectionnez l'option 3.

Si vous faites votre demande par la poste, vous obtiendrez votre NAS dans un délai de trois à quatre semaines. Dans un tel cas, n'attendez pas de connaître votre NAS avant de nous faire parvenir votre demande. Vous nous fournirez ce numéro dès que vous l'obtiendrez.

### C. Adresse de correspondance

#### Adresse complète et numéro de téléphone

N'oubliez pas d'inscrire votre code postal et votre numéro de téléphone.

Si vous changez d'adresse de correspondance en cours d'année, vous devez en aviser rapidement l'Aide financière aux études. Vous pouvez modifier votre adresse sous l'onglet *Vos coordonnées* de votre dossier étudiant Internet, qui se trouve à la rubrique *Votre dossier en direct!* du site Web de l'Aide financière aux études.

### Adresse électronique

Vous pouvez choisir de recevoir les messages de l'Aide financière aux études par courriel. Pour ce faire, vous n'avez qu'à inscrire votre adresse électronique à l'endroit prévu à cette fin. C'est une façon simple et rapide d'être informé de l'évolution de votre dossier! Ainsi, dans la plupart des cas, au lieu de recevoir un avis de l'Aide financière aux études par la poste, vous recevrez un message électronique qui vous invitera à consulter votre dossier dans notre site Web.

Si vous choisissez de recevoir votre correspondance par courriel, il sera très important de nous faire part de tout changement concernant votre adresse électronique.

## Section 2 : Résidence au Québec

### A. Critères de résidence au Québec

Même si vous avez répondu NON aux trois premières questions de cette sous-section, lesquelles correspondent aux critères de résidence au Québec 1, 2 et 3, l'Aide financière aux études peut vous reconnaître le statut de résident du Québec. Si vous satisfaites à l'un ou l'autre des critères 4 à 10 du tableau suivant, inscrivez au point 4 le numéro correspondant à ce critère. Si vous inscrivez le critère 10, n'oubliez pas d'indiquer aussi sur le formulaire le critère correspondant à la situation de votre conjoint.

#### Critères de résidence au Québec

1. Vous êtes né au Québec.
2. Un de vos parents ou votre répondant a sa résidence au Québec.
3. Vous êtes titulaire d'un certificat de sélection du Québec.
4. Vos parents (père et mère) ou votre répondant sont décédés et l'un d'entre eux résidait au Québec au moment de son décès.
5. Vous demeurez au Québec bien que vos parents ou votre répondant n'y résident plus.
6. Le Québec est le dernier endroit où vous avez résidé pendant douze mois consécutifs sans être aux études à temps plein.
7. Vous avez été adopté par une personne qui résidait au Québec au moment de l'adoption.

8. Vous résidez au Québec depuis au moins trois mois sans avoir résidé dans une autre province durant plus de trois mois.
9. Vous avez été dans l'une ou l'autre des situations suivantes pendant trois années consécutives au cours des cinq dernières années : 2, 5, 6 ou 8.
10. La situation de votre conjoint correspond à l'un des critères qui figurent ci-dessus (1 à 9).

### B. Études à l'extérieur du Québec

La sous-section B doit être remplie si vous poursuivez des études à l'extérieur du Québec sans être inscrit dans un établissement québécois\*.

Après avoir trouvé dans le tableau ci-dessous le critère correspondant à votre situation, vous devez en inscrire le numéro à l'endroit prévu sur le formulaire.

#### Critères liés à la poursuite d'études à l'extérieur du Québec

11. Vous étudiez à l'extérieur du Québec, vous habitez au Québec et vous êtes dans l'une des dix situations présentées dans le tableau précédent. Vous êtes également en mesure d'effectuer le trajet quotidiennement entre votre résidence et votre établissement d'enseignement.
12. Vous étudiez et habitez à l'extérieur du Québec, et vos parents ou votre répondant résident au Québec. Avant votre départ, vous étiez dans l'une des situations présentées dans le tableau précédent.
13. Vous étudiez et habitez à l'extérieur du Québec, et vos parents ou votre répondant, qui avaient leur résidence au Québec, ont quitté la province depuis moins de cinq ans. Avant votre départ, vous étiez dans l'une des situations présentées dans le tableau précédent.
14. Vous étudiez et habitez à l'extérieur du Québec et vous n'avez pas interrompu vos études à temps plein plus de douze mois consécutifs depuis la date de votre départ. Avant celui-ci, vous étiez dans l'une des situations présentées dans le tableau précédent.
15. Vous étudiez et habitez à l'extérieur du Québec, et votre conjoint n'a pas travaillé à l'extérieur du Québec plus de douze mois consécutifs depuis la date de votre départ. Avant celui-ci, vous étiez dans l'une des situations présentées dans le tableau précédent.

Avant de partir étudier à l'extérieur du Québec, n'oubliez pas de signer une procuration qui permettra à un membre de votre famille ou à un ami de remettre votre certificat de garantie à votre établissement financier.

\* Si, par exemple, vous poursuivez des études à l'extérieur du Québec dans le cadre d'un programme d'échange relevant d'un établissement québécois, vous ne devez pas remplir cette section.

## Sections 3A et 3B : Renseignements scolaires

### La section que vous devez remplir

Vous devez remplir la section 3A si :

- vous faites des études universitaires ou collégiales selon un cheminement régulier. C'est le cas, par exemple, si votre année scolaire est divisée en trois trimestres (appelés « périodes d'études » dans le guide et les formulaires) qui débutent et se terminent à date fixe;
- vous êtes inscrit à un programme d'études de la Télé-université ou du Cégep@distance.

Vous devez remplir la section 3B si :

- vous faites à la formation continue des études collégiales menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC);
- vous faites des études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) selon un cheminement intensif ou accéléré;
- vous faites à la formation professionnelle des études secondaires menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).



Vous avez de la difficulté à déterminer laquelle des sections vous devez remplir?

Consultez le personnel du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement ou l'Aide financière aux études.

## Considérations générales concernant les sections 3A et 3B

### Réduction de la contribution de l'étudiant relativement à la poursuite d'études à temps partiel

Si vous avez poursuivi des études à temps partiel au cours des quatre mois précédant le début de vos études à temps plein en 2010-2011, vous pourriez avoir droit à une réduction de contribution.

Si vous avez poursuivi des études à temps partiel dans plus d'un établissement d'enseignement ou dans le cadre de plus d'un programme d'études, vous devez joindre à votre demande d'aide une feuille sur laquelle seront indiqués les renseignements suivants : le nom et le code des établissements d'enseignement ainsi que le nombre d'heures (collégial) ou d'unités (université) auxquelles vous étiez inscrit.

Notez que, si vous poursuivez vos études à temps partiel, vous pourriez être réputé poursuivre des études à temps plein et ainsi être admissible au Programme de prêts et bourses. Pour savoir si c'est votre cas, lisez le texte suivant, qui porte sur les études à temps plein et les études réputées à temps plein.

### Études à temps plein et études réputées à temps plein

Pour être admissible au Programme de prêts et bourses, vous devez suivre des études à temps plein ou être réputé suivre de telles études. Vous devez donc être dans l'une ou l'autre des situations décrites ci-dessous.

Vous êtes aux études à temps plein si :

- l'établissement d'enseignement que vous fréquentez au Québec vous considère comme un étudiant à temps plein. Pour toute question à ce sujet, consultez le personnel du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement;
- l'établissement d'enseignement que vous fréquentez à l'extérieur du Québec vous considère comme un étudiant à temps plein. Pour connaître les documents à fournir dans cette situation, communiquez avec nous ou consultez, dans notre site Web, la section *Études hors Québec* de la rubrique *Pendant vos études*.

**Vous êtes réputé suivre des études à temps plein si vous suivez des études à temps partiel, vous êtes inscrit à au moins 20 heures d'enseignement par mois, et vous répondez à l'un des quatre critères suivants :**

- Vous êtes chef de famille monoparentale et
  - vous habitez avec votre enfant âgé de moins de 12 ans au 30 septembre 2010
  - ou
  - vous habitez avec votre enfant âgé de moins de 21 ans au 30 septembre 2010. Celui-ci est aux études et est atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'une maladie mentale\*.
- Vous avez un conjoint et
  - vous habitez avec votre enfant âgé de moins de 6 ans au 30 septembre 2010
  - ou
  - vous habitez avec votre enfant âgé de moins de 21 ans au 30 septembre 2010. Celui-ci est aux études et est atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'une maladie mentale\*.
- Vous êtes enceinte d'au moins 20 semaines.
- Vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure.
- Vous participez au programme Réussir du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Si vous et votre conjoint êtes étudiants, seul l'un d'entre vous peut être réputé aux études à temps plein durant une même année d'attribution.

### Nom et code de l'établissement d'enseignement et du programme d'études

Vous trouverez les noms et les codes des établissements d'enseignement et des programmes d'études aux pages 29 à 42 du guide.

### Année du programme d'études

Si vous êtes inscrit à l'un des programmes d'études suivants, précisez à quelle année de votre programme vous serez à chacune des périodes d'études de l'année 2010-2011. En cas de doute, adressez-vous au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

10600	Arts visuels (Université d'Ottawa)
53000	Audiologie et orthophonie (Université de Montréal)
51500	Chiropratique (Université du Québec à Trois-Rivières)
14010	Common Law (Université d'Ottawa)
50000	Ergothérapie (Université de Montréal)
51000	Médecine (Université Laval, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université McGill et Université d'Ottawa)
56000	Médecine dentaire (Université Laval, Université de Montréal et Université McGill)
52000	Médecine vétérinaire (Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal)
52000	Nutrition (Université de Montréal)
55000	Optométrie (Université de Montréal)

54000	Pharmacie (Université de Montréal)
57004	Photographie (Cégep de Matane)
50010	Physiothérapie (Université de Montréal)
59000	Pratique sage-femme (Université du Québec à Trois-Rivières)
351A0	Techniques d'éducation spécialisée (Collège Ellis)
280A0	Techniques de pilotage d'aéronefs (Centre québécois de formation aéronautique)
310C0	Techniques juridiques (Collège Ellis)
310A0	Techniques policières (Collège Ellis)

### Stage à temps plein

#### Études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier

L'Aide financière aux études définit le stage comme une période de formation pratique en milieu de travail. Indiquez que vous êtes en stage à temps plein si celui que vous suivez répond aux critères suivants :

- Le stage est obligatoire et sa durée correspond à une période d'études (par exemple, l'automne 2010, l'hiver 2011 ou l'été 2011). Généralement, il dure donc de 12 à 16 semaines. De plus, il est déclaré « stage à temps plein » par votre établissement d'enseignement et des unités y sont rattachées.

ou

- Si vous faites des **études collégiales**, le stage a lieu dans le cadre d'un programme en alternance travail-études (ATE).

ou

- Si vous faites des **études universitaires**, le stage a lieu dans le cadre d'un régime coopératif.

Si vous poursuivez des études selon le **cheminement régulier** et que votre stage ne répond pas aux critères ci-dessus, cochez la case « Études à temps plein ».

#### Études secondaires à la formation professionnelle ou collégiales à la formation continue

Il est possible que vous suiviez un stage pendant vos études secondaires à la **formation professionnelle** ou collégiales à la **formation continue**. Si le stage est obligatoire et que des unités y sont rattachées, assurez-vous d'inclure la durée de votre stage dans celle de votre programme.

Pour de plus amples renseignements, consultez le personnel du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

### Attention!

Si vous suivez un stage obligatoire à l'intérieur d'une période d'études et que vous ne pouvez demeurer à votre lieu de résidence, n'indiquez pas que vous êtes en stage à temps plein, mais aux études à temps plein. Faites-nous alors parvenir le formulaire *Stage en cours d'études*, que vous pouvez trouver sur notre site Web. L'Aide financière aux études vous reconnaîtra des frais de stage.

\* Pour nous aviser que vous êtes le parent d'un enfant atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'une maladie mentale, vous devez nous faire parvenir le formulaire papier Déclaration de changement, accompagné d'un des documents suivants :

- le formulaire Certificat médical – Déficiences fonctionnelles majeures et autres déficiences reconnues (si votre enfant est atteint d'une déficience fonctionnelle majeure);
- une attestation d'un médecin décrivant la maladie de votre enfant (s'il est atteint d'une maladie mentale).

Les formulaires mentionnés sont accessibles sur le site Web de l'Aide financière aux études.

## Précisions concernant la section 3A : Renseignements scolaires – Études universitaires ou collégiales selon le cheminement régulier

### Formation universitaire – 2<sup>e</sup> cycle

#### Programme avec ou sans rédaction de mémoire

Un mémoire est un exposé écrit complet sur un problème donné. Son auteur doit démontrer qu'il peut apporter une contribution à un champ de connaissances.

Si vous devez produire un mémoire à la fin de votre programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle, cochez alors l'une des cases qui figurent sous « Programme avec rédaction de mémoire ».

Si vous devez plutôt produire des essais ou faire des travaux dirigés, cochez l'une des cases qui figurent sous « Programme sans rédaction de mémoire ».

### Formation universitaire – 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles

#### Rédaction ou dépôt de mémoire ou de thèse

Cochez la case « Dépôt de mémoire » ou « Dépôt de thèse », selon le cas, si vous répondez aux conditions suivantes :

- Vous avez terminé la rédaction de votre mémoire ou de votre thèse au cours de la période d'études précédente.
- Vous déposerez votre mémoire ou votre thèse lors de la période d'études concernée. C'est la seule étape du programme d'études qu'il vous reste à franchir.
- Vous devez vous inscrire pour la période d'études concernée afin de pouvoir déposer votre mémoire ou votre thèse et vous serez considéré comme un étudiant à temps plein par votre établissement d'enseignement.
- Vous devrez payer des frais scolaires ou administratifs pour vous inscrire.



## Précisions concernant la section 3B : Renseignements scolaires – Études secondaires à la formation professionnelle ou collégiales à la formation continue

### Dates du début et de la fin de votre programme d'études

Inscrivez les dates du début et de la fin de votre programme d'études. Prenez soin de préciser l'année de son début et celle où il se terminera.

Par exemple, si votre programme d'études débute le 13 août 2010 et se termine le 5 octobre 2011, vous devez inscrire ces dates, même si elles ne font pas partie de la même année d'attribution.

Selon votre situation, vous devez faire une ou deux demandes d'aide financière :

- Si vos études **débutent avant le 16 juin 2010**, vous devez faire une demande pour l'année **2010-2011** et une pour l'année **2009-2010** afin que vos besoins pour l'été 2010 (du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2010) soient pris en compte.
- Si vos études **débutent après le 16 juin 2010**, vous devez faire une demande pour l'année **2010-2011** seulement. Vos besoins pour l'été 2010 (du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2010) seront pris en compte.
- Si vos études **se terminent avant le 1er novembre 2011**, vous devez faire une demande pour l'année **2010-2011** seulement. Vos besoins pour l'automne 2011 (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2011) seront pris en compte.
- Si vos études **se terminent après le 31 octobre 2011**, vous devez faire une demande pour l'année **2010-2011** et une pour l'année **2011-2012** afin que vos besoins pour l'automne 2011 (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2011) soient pris en compte.

Si vous **changez de programme d'études ou d'établissement d'enseignement** en 2010-2011, vous devrez faire remplir le formulaire *Avis de changement d'établissement d'enseignement ou de programme d'études* par le responsable de l'aide financière dans votre établissement d'enseignement.

## Vous désirez obtenir une aide financière pour l'achat de matériel informatique?

Si vous êtes admissible au Programme de prêts et bourses et que vous n'avez jamais bénéficié d'une aide financière pour l'achat de matériel informatique, vous pouvez en faire la demande au moyen du formulaire *Déclaration de changement*, accessible à la rubrique *Votre dossier en direct!* de notre site Web ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)), sous l'onglet *Formulaires Temps plein*. Veuillez consulter la rubrique *Frais liés à l'achat de matériel informatique* de notre site Web pour plus de détails.

## Section 4 : Situation de l'étudiant

Les renseignements que vous fournissez dans cette section nous permettent de déterminer la catégorie d'étudiant à laquelle vous appartenez :

- Étudiant avec contribution des parents ou du répondant
- Étudiant sans contribution des parents ou du répondant
- Étudiant avec contribution du conjoint

L'Aide financière aux études considère comme « autonome » l'étudiant qui appartient à l'une des deux dernières catégories.

### A. État matrimonial

#### Conjoint de fait

Il est possible que vous soyez considéré comme un conjoint de fait en vertu d'une ou de plusieurs lois. Les réponses que vous donnez dans cette sous-section et ailleurs dans le formulaire nous permettront de déterminer si vous êtes un conjoint de fait selon les critères de l'Aide financière aux études.

Si vous vivez maritalement avec une autre personne sans être marié ou uni civilement à celle-ci et si vous n'avez **jamais été marié ou uni civilement** au cours de votre vie, vous devez indiquer que vous êtes célibataire.

Si vous vivez maritalement avec une autre personne sans être marié ou uni civilement à celle-ci, mais que vous avez **déjà été marié ou uni civilement** à quelqu'un d'autre dont vous êtes aujourd'hui séparé, vous devez indiquer que vous êtes divorcé, séparé légalement ou séparé de fait, selon le cas. Si la personne à laquelle vous étiez marié ou uni civilement est décédée, indiquez que vous êtes veuf.

Bien que le Code civil du Québec n'accorde aucun statut légal aux conjoints de fait, certaines lois du Québec (par exemple la Loi sur l'impôt et la Loi sur l'aide financière aux études) les reconnaissent. Cependant, les critères de reconnaissance de l'union de fait varient d'une loi à l'autre.

#### Union civile

L'union civile est l'engagement de deux personnes qui expriment leur consentement à faire vie commune. Elle est contractée publiquement devant un célébrant compétent, au même titre que le mariage, et elle est constatée dans un acte d'union civile.

#### Séparation légale et séparation de fait

La personne **séparée de fait** est toujours mariée ou unie civilement, mais elle est séparée de son conjoint sans qu'un jugement de la cour l'ait reconnu. Quant à la personne **séparée légalement**, elle a déjà été mariée ou unie civilement, mais elle a obtenu un jugement de séparation légale de la cour.

## B. Déficience fonctionnelle majeure

Si vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure, vous bénéficiez de mesures particulières dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Une déficience fonctionnelle majeure est un handicap physique qui empêche la personne atteinte d'accomplir avec aisance ses activités quotidiennes et restreint ses possibilités d'étudier et de travailler. Les déficiences reconnues sont la déficience auditive grave, la déficience visuelle grave, la déficience motrice et la déficience organique. Les deux dernières déficiences sont reconnues lorsqu'elles entraînent des limitations importantes et persistantes. Les déficiences reconnues sont décrites dans le formulaire *Certificat médical – Déficiences fonctionnelles majeures et autres déficiences reconnues*, que vous devez faire remplir par votre médecin et joindre à votre demande d'aide.

Vous devez avoir recours à des ressources matérielles adaptées, à des services spécialisés ou au transport adapté pour poursuivre vos études?

Vous pourriez bénéficier du Programme d'allocation pour des besoins particuliers.

L'Aide financière aux études vous reconnaîtra des frais de transport s'il n'existe aucun lien terrestre entre votre domicile et votre établissement d'enseignement ou le lieu de votre stage, à condition qu'ils soient situés au Québec. Vous devez nous transmettre le formulaire *Déclaration de changement*.

## C. Autonomie en fonction de la situation familiale

### Parent biologique ou adoptif d'un enfant

Le parent biologique est une personne qui a eu un enfant, que ce dernier soit vivant ou décédé. Le parent adoptif est celui qui a adopté légalement un enfant, que ce dernier soit vivant ou décédé.

### Chef de famille monoparentale

Le chef de famille monoparentale est une personne sans conjoint, qui a un ou des enfants (le sien ou les siens) à sa charge qui habitent avec elle. Une personne ne peut pas être chef de famille monoparentale si elle n'est pas parent biologique ou adoptif.

### Conjoint de fait

L'Aide financière aux études définit le conjoint de fait comme une personne qui vit maritalement avec une autre personne (de sexe opposé ou de même sexe) sans être mariée ou unie civilement à celle-ci et qui habite avec au moins un enfant, que ce soit le sien ou celui de l'autre personne.

## D. Autonomie en fonction des études

### Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle obtenu à l'extérieur du Québec

Si vous avez obtenu un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire à l'extérieur du Québec, vous devez fournir la pièce justificative appropriée (voir le point 21 du tableau de la page 18). Si vous avez obtenu votre diplôme à l'extérieur du Canada, vous devez fournir une copie de l'*Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* délivrée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

### Obtention de l'équivalent de 90 unités dans un même programme d'études universitaires à l'extérieur du Québec

Vous avez obtenu l'équivalent de 90 unités dans un même programme d'études universitaires si vous répondez à l'une des conditions suivantes :

- Vous avez un diplôme d'études collégiales (DEC) et vous avez fait des études universitaires pendant au moins trois ans à l'extérieur du Québec en vue de l'obtention d'un même diplôme d'études universitaires.
- Vous n'avez pas de diplôme d'études collégiales (DEC) et vous avez fait des études universitaires pendant au moins quatre ans à l'extérieur du Québec en vue de l'obtention d'un même diplôme d'études universitaires.

### Attention!

Une année est comptabilisée pour chaque année scolaire pendant laquelle vous avez poursuivi des études universitaires à temps plein, que ce soit durant une, deux ou trois périodes d'études (automne, hiver, été).

### Vous êtes reconnu comme une personne atteinte d'une déficience fonctionnelle majeure par l'Aide financière aux études et vous avez poursuivi des études universitaires au Québec ou à l'extérieur du Québec?

Il vous faut alors avoir accumulé 45 unités au lieu de 90 pour être reconnu autonome en raison de vos études. Si tel est votre cas et que vous répondez aux conditions énumérées ci-dessus, cochez la case 5 ou 6 de la section D du formulaire.

## E. Autonomie en fonction du temps passé sur le marché du travail

### Autonomie pendant 24 mois

Si vous avez subvenu à vos besoins pendant 24 mois, consécutifs ou non, sans avoir en même temps été aux études à temps plein, vous pourriez être reconnu autonome en raison du temps que vous avez passé sur le marché du travail.

Vous pouvez avoir été dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

#### Situation 1

Tout en résidant chez vos parents, votre répondant ou ailleurs :

- vous avez occupé un emploi rémunéré  
ou
- vous avez reçu des prestations d'assurance-emploi (y compris les prestations de maladie, de maternité, etc.)  
ou
- vous avez reçu des indemnités de remplacement de revenu (de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, de la Société de l'assurance automobile du Québec ou d'un autre organisme).

#### Situation 2

Vous avez subvenu à vos besoins d'une autre façon que celles énumérées précédemment, tout en résidant ailleurs que chez vos parents. Pour de plus amples renseignements concernant les circonstances dans lesquelles vous pouvez alors être reconnu autonome, consultez le personnel du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

### Exemples

#### Situation 1

Vous avez perçu un salaire pendant neuf mois. Par la suite, vous avez reçu des prestations d'assurance-emploi pendant six mois, puis vous êtes retourné travailler six mois. Vous avez ensuite reçu des indemnités de remplacement de revenu de la Commission de la santé et de la sécurité du travail pendant trois mois. Durant tout ce temps, vous n'avez jamais été aux études à temps plein.

#### Situation 2

Vous avez reçu des prestations d'aide sociale ou de solidarité sociale pendant 24 mois tout en résidant ailleurs que chez vos parents. (Dans une telle situation, vous devrez fournir le bail ou les baux qui couvrent cette période de 24 mois.)

#### Combinaison des situations 1 et 2

Vous avez reçu des prestations d'aide sociale ou de solidarité sociale pendant huit mois, pour ensuite retourner aux études à temps plein à l'université. Après une session, vous avez abandonné vos études et occupé un emploi rémunéré pendant au moins seize mois.

**Vous devez fournir les documents correspondant à votre situation énumérés au point 25 du tableau de la page 19.**

**Les indemnités de remplacement de revenu pour un emploi que vous avez occupé sont versées par les organismes suivants :**

- la Régie des rentes du Québec;
- la Société de l'assurance automobile du Québec;
- la Commission de la santé et de la sécurité du travail (indemnités versées en raison d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle ou encore aux victimes d'un acte criminel);
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC);
- Service Canada (prestations du Régime de pensions du Canada);
- le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (indemnités versées en raison d'un acte de civisme).

## F. Situation familiale particulière

Si votre situation ne correspond à aucune de celles énumérées dans les sous-sections C, D et E et que votre situation par rapport à vos parents, à votre répondant ou à votre conjoint est particulière, nous pourrions en tenir compte dans le traitement de votre demande. Dans certains cas, par exemple, la contribution financière des parents, du répondant ou du conjoint ne sera pas exigée. Pour nous confirmer que vous êtes dans une telle situation, vous devez joindre à votre demande le formulaire *Déclaration de situation familiale particulière* dûment rempli par une personne autorisée à le faire.

### Parents ou répondant en résidence spécialisée

Cochez la case correspondant à cette situation si votre père et votre mère sont **tous les deux** en résidence spécialisée ou si votre répondant est en résidence spécialisée.

Si vos parents sont en résidence spécialisée, vous devez fournir les formulaires *Déclaration du père 2010-2011* et *Déclaration de la mère 2010-2011*. Si un seul de vos parents est en résidence spécialisée, vous devez plutôt remplir la sous-section G.

Si votre répondant est en résidence spécialisée, vous devez fournir le formulaire *Déclaration de la mère 2010-2011* s'il s'agit d'une femme ou le formulaire *Déclaration du père 2010-2011* s'il s'agit d'un homme.

### Parents ou répondant introuvables

Cochez la case correspondant à cette situation si votre père et votre mère sont **tous les deux** introuvables ou si votre répondant est introuvable. Si un seul de vos parents est introuvable, vous devez plutôt remplir la sous-section G.

### En maison de transition en 2010-2011

La personne incarcérée n'est pas admissible au Programme de prêts et bourses. Seules les personnes qui sont en maison de transition ou qui le seront en 2010-2011 peuvent faire une demande d'aide financière.

## Situation familiale détériorée

Si la situation familiale d'une personne est à ce point détériorée qu'elle a dû quitter le milieu familial, elle doit cocher la case correspondant à cette situation et fournir le formulaire *Déclaration du père 2010-2011* ou le formulaire *Déclaration de la mère 2010-2011* ou encore les deux formulaires.

Si elle a dû cesser toute communication avec l'un de ses parents en raison d'une situation familiale détériorée par l'alcoolisme, l'inceste, la violence, la mésentente grave, etc., elle doit fournir le formulaire du parent avec lequel elle est toujours en communication si c'est celui avec lequel elle réside ou a résidé en dernier (*Déclaration du père 2010-2011* ou *Déclaration de la mère 2010-2011*).

En cas de doute quant aux formulaires à fournir, il faut consulter le personnel du bureau d'aide financière de l'établissement d'enseignement.

## G. Étudiant avec contribution des parents

Si vous devez remplir cette sous-section, assurez-vous que votre père ou votre mère ou encore vos deux parents, selon votre situation, nous feront parvenir leur formulaire de déclaration.

### Résident permanent, citoyen canadien naturalisé, réfugié ou personne protégée

Si vous avez un répondant ou une répondante et que vos deux parents résident à l'extérieur du Canada au début de l'année d'attribution, vous devez faire remplir la *Déclaration du père 2010-2011* par votre répondant ou la *Déclaration de la mère 2010-2011* par votre répondante. Si vous n'avez pas de répondant, cochez la case de la sous-section F qui correspond à votre situation.

### Attention!

Le calcul de l'aide financière ne pourra être fait tant que nous n'aurons pas reçu le ou les formulaires de déclaration requis.

## Section 5 : Autres programmes de soutien financier

### Mesure de formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec

Vous n'êtes pas admissible au Programme de prêts et bourses si vous participez à une mesure de formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec et si vous fréquentez un établissement relevant d'une commission scolaire ou un établissement d'enseignement collégial public.

Toutefois, vous êtes admissible au Programme si vous participez à une mesure de formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec et que vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes inscrit à un programme d'études donné dans un établissement d'enseignement secondaire privé ou collégial privé.
- Vous êtes inscrit à un programme d'études donné dans une université.
- Vous êtes inscrit à un programme d'études autofinancé donné dans un cégep.

Cependant, vos frais scolaires seront les seules dépenses reconnues. Par ailleurs, si vos frais scolaires sont payés entièrement par Emploi-Québec, aucune aide financière ne vous sera attribuée.

## Section 6 : Ressources financières

### A. Revenus d'emploi et revenus assimilables à des revenus d'emploi

Vous devez déclarer les revenus que vous avez touchés ou que vous comptez toucher entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010.

Si vous ne pouvez pas indiquer un montant précis, inscrivez alors un montant approximatif le plus réaliste possible. Vous aurez l'occasion de confirmer ou de mettre à jour à différentes reprises durant l'année scolaire les revenus que vous déclarez.

#### Attention!

Si vous omettez de déclarer un montant, vous risquez de devoir rembourser une partie ou la totalité de l'aide financière reçue. Il est possible que les versements prévus relativement à l'année d'attribution courante ou à l'année subséquente servent à rembourser la somme due.

### Revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin (élection)

Déclarez les revenus gagnés à l'occasion d'un scrutin comme :

- membre du personnel du scrutin  
ou
- représentant d'un candidat (à condition d'avoir été désigné par procuration).

Il s'agit de revenus gagnés lors de la formation reçue pour exercer ces fonctions, le ou les jours du vote par anticipation et le jour du scrutin.

### Prestations d'assurance-emploi

Les prestations d'assurance-emploi sont versées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Jusqu'en 1997, ces prestations étaient appelées « prestations d'assurance-chômage ».

#### Attention!

Les revenus que vous déclarez seront systématiquement vérifiés auprès de Revenu Québec à la fin de l'année scolaire. En vertu du paragraphe o) de l'article 69.1 de la Loi sur le ministère du Revenu, l'Aide financière aux études n'a pas besoin d'obtenir l'autorisation de la personne concernée pour effectuer cette vérification.

## B. Autres revenus

### Rentes d'orphelin, rentes d'enfant de personne invalide et rentes de conjoint survivant, indemnités de décès sous forme de rentes et rentes d'enfant de victime d'acte criminel

Indiquez seulement le montant que vous avez reçu ou que vous recevrez à partir de l'âge de 18 ans puisque, sauf exception, avant vos 18 ans le montant qui vous est accordé est versé directement à la personne qui est responsable de vous. Vous n'avez donc pas à le déclarer.

### Pension alimentaire

Indiquez le montant total que vous recevrez à titre de pension alimentaire pour vous-même et, le cas échéant, pour votre ou vos enfants. Vous devez déclarer le montant que vous recevrez réellement, qu'il soit imposable ou non, même s'il diffère de celui établi dans le jugement de la cour. **N'incluez pas le montant de la pension alimentaire que reçoit l'un de vos parents pour subvenir à vos besoins.**

### Bourses d'études

Indiquez le montant total des bourses d'études que vous avez reçues ou que vous prévoyez recevoir en 2010, même si ce montant totalise moins de 5000 \$.

Vous devez exclure de ce montant les bourses reçues dans le cadre du Programme de prêts et bourses et dans celui du programme Explore.

Déclarez toutefois les bourses attribuées par l'Aide financière aux études aux permanents élus d'associations étudiantes nationales.

#### Autres revenus à ne pas déclarer :

- les montants versés par la Régie des rentes du Québec dans le cadre de la mesure de soutien aux enfants (allocations familiales provinciales);
- les prestations fiscales canadiennes pour enfants;
- la prestation universelle pour la garde d'enfants;
- les prestations d'aide sociale ou de solidarité sociale;
- les paiements d'aide aux études provenant d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
- les indemnités reçues notamment de la Société de l'assurance automobile du Québec ou de la Commission de la santé et de la sécurité du travail à titre de dédommagement pour compenser, par exemple, la perte d'un membre ou pour rembourser certains frais engagés (physiothérapie, orthèses, etc.);
- les retraits de fonds de pension (REER, FEER, RREGOP, etc.);
- les indemnités syndicales provenant d'un fonds de grève;
- les revenus de loyer;
- les gains de loteries.

### Bien déclarer ses revenus, c'est payant!

En vertu de la Loi sur l'aide financière aux études, vous devez nous aviser de tout changement qui se produit au cours d'une année et qui pourrait influencer sur le montant de l'aide financière accordée. Un dossier à jour comportant des données exactes pourrait vous éviter bien des inconvénients, tels que la suspension des versements prévus, l'obligation de rembourser immédiatement une aide versée en trop et l'inadmissibilité au Programme de prêts et bourses et au Programme de prêts pour les études à temps partiel pour une période d'au moins deux ans.

## C. Emplois occupés avant le début des études à temps plein

Si vous avez travaillé comme salarié ou travailleur autonome pour plus d'un employeur alors que vous ne résidiez pas chez vos parents, indiquez le nom d'un seul de vos employeurs ainsi que l'adresse de votre lieu de travail.

## Section 7 : Signature

Votre signature est obligatoire pour que votre demande d'aide financière soit traitée. Toute demande non signée est retournée par la poste, ce qui retarde l'analyse du dossier.

Les déclarations mensongères peuvent entraîner la réclamation de l'aide versée. Par ailleurs, si vous refusez de vous soumettre à une vérification dans les délais impartis, l'aide financière prévue pour l'année en cours peut être annulée et toute nouvelle aide peut vous être refusée.

### Attention!

Chaque année, l'Aide financière aux études fait des vérifications de dossiers. Vous devez donc être prêt à fournir des preuves à l'appui de tous les renseignements inscrits dans la demande d'aide, l'annexe A, les pièces justificatives ou les autres documents.



# Les documents requis de l'étudiant

Vous devez fournir l'original de votre demande d'aide financière, de l'annexe A et des différents formulaires de l'Aide financière aux études qu'il vous est demandé de remplir. Pour ce qui est des autres documents exigés, nous acceptons les photocopies dans la plupart des cas. Notez que vous n'avez pas à fournir de nouveau un document que vous avez déjà envoyé si les renseignements qui y figurent sont toujours exacts.

Tous les formulaires mentionnés dans la colonne *Documents requis* sont produits par l'Aide financière aux études. Vous les trouverez au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement et dans notre site Web ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)).

Prenez le temps de consulter la colonne *Précisions importantes*. Des renseignements importants relatifs aux documents requis y sont indiqués.

## Vous devez fournir une copie certifiée conforme ou une déclaration sous serment?

Les personnes autorisées à certifier la conformité d'une copie ou à faire prêter serment sont les suivantes : avocats, notaires, juges de paix, maires, greffiers des municipalités et commissaires à l'assermentation. Dans les établissements d'enseignement et les établissements financiers, quelques personnes sont habituellement autorisées à agir à titre de commissaires à l'assermentation.

## Attention!

Un document non conforme aux exigences est refusé. Si vous avez besoin d'aide, consultez le personnel du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

Situation	Documents requis	Précisions importantes
<p><b>1</b> Vous êtes citoyen canadien de naissance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de naissance, copie d'acte de naissance ou certificat de naissance et de baptême d'une paroisse s'il a été délivré avant 1994</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si vous êtes né au Québec et que vous avez inscrit votre code permanent à la section 1 du formulaire, vous n'avez pas à fournir votre certificat de naissance.</b></li> <li>• Ce document doit contenir les renseignements suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– nom et prénom de votre mère;</li> <li>– nom et prénom de votre père;</li> <li>– votre lieu de naissance.</li> </ul> </li> <li>• La déclaration de naissance et le constat de naissance ne sont pas acceptés.</li> <li>• <b>Si vous n'avez pas de code permanent, vous devez fournir une copie certifiée conforme à l'original.</b></li> </ul>
<p><b>ET</b> si vous avez été adopté et que le certificat de naissance indique seulement le nom de vos parents biologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement d'adoption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit être entériné par la cour.</li> </ul>
<p><b>ET</b> si vous êtes un Canadien né à l'étranger</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de commémoration de citoyenneté canadienne délivré par Citoyenneté et Immigration Canada</li> <li><b>OU</b></li> <li>• Certificat d'inscription d'une naissance à l'étranger délivré par Citoyenneté et Immigration Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournissez une copie du recto et du verso, car la mention inscrite à la section <i>DATE</i> est nécessaire.</li> <li>• <b>Si vous n'avez pas de code permanent, vous devez fournir, en plus des documents indiqués ci-contre, une copie du recto et du verso de votre carte de citoyenneté canadienne.</b> De plus, les copies de tous les documents fournis doivent être certifiées conformes aux originaux.</li> </ul>

Situation	Documents requis	Précisions importantes
<p><b>2</b> Vous êtes citoyen canadien naturalisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de commémoration de citoyenneté canadienne délivré par Citoyenneté et Immigration Canada</li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000), confirmation de résidence permanente (IMM 5292) ou copie du recto et du verso de la carte de résident permanent délivrée par Citoyenneté et Immigration Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournissez une copie du recto et du verso.</li> <li>• La date d'obtention du statut de résident permanent est inscrite à la case 45 de la fiche IMM 1000 ou IMM 5292 et le code de catégorie d'immigrant, à la case 19 de ces mêmes fiches.</li> <li>• <b>Si vous n'avez pas de code permanent</b>, vous devez fournir votre certificat de commémoration de citoyenneté canadienne, une copie du recto et du verso de votre carte de résident permanent et un document lisible (votre certificat de naissance, par exemple) indiquant votre lieu de naissance (ville et pays) ainsi que les noms et prénoms de vos parents. De plus, les copies de tous les documents fournis doivent être certifiées conformes aux originaux.</li> </ul>
<p><b>3</b> Vous êtes résident permanent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000), confirmation de résidence permanente (IMM 5292) ou copie du recto et du verso de la carte de résident permanent délivrée par Citoyenneté et Immigration Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La date d'obtention du statut de résident permanent est inscrite à la case 45 de la fiche IMM 1000 ou IMM 5292 et le code de catégorie d'immigrant, à la case 19 de ces mêmes fiches.</li> <li>• <b>Si vous n'avez pas de code permanent</b>, vous devez fournir une copie du recto et du verso de votre carte de résident permanent et un document lisible (votre certificat de naissance, par exemple) indiquant votre lieu de naissance (ville et pays) ainsi que les noms et prénoms de vos parents. De plus, les copies de tous les documents fournis doivent être certifiées conformes aux originaux.</li> </ul>
<p><b>4</b> Vous êtes un réfugié ou une personne protégée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de décision délivré par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié ou résultat de l'examen des risques avant renvoi transmis par Citoyenneté et Immigration Canada</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de statut de personne protégée (ASPP) délivrée par Citoyenneté et Immigration Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si vous n'avez pas de code permanent</b>, vous devez fournir, en plus des documents indiqués ci-contre, un document lisible (votre certificat de naissance, par exemple) indiquant votre lieu de naissance (ville et pays) ainsi que les noms et prénoms de vos parents. De plus, les copies de tous les documents fournis doivent être certifiées conformes aux originaux.</li> </ul>
<p><b>5</b> Un de vos parents ou votre répondant a sa résidence au Québec.</p> <p><b>OU</b></p> <p>Parmi les critères 4 à 10, l'un des critères de résidence au Québec s'applique à votre situation.</p> <p><b>OU</b></p> <p>Vous étudiez à l'extérieur du Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Résidence au Québec</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si vous avez reçu de l'aide financière en 2009-2010 dans le cadre du Programme de prêts et bourses, vous n'avez pas à remplir ce formulaire.</li> <li>• Les autres critères sont décrits à la page 5 du guide.</li> <li>• Consultez votre établissement d'enseignement pour obtenir de plus amples renseignements.</li> </ul>
<p><b>6</b> Vous êtes titulaire d'un certificat de sélection du Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de sélection du Québec délivré par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche relative au droit d'établissement (IMM 1000) portant la mention « CSQ »</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de la délivrance d'un certificat de sélection du Québec par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultez votre établissement d'enseignement pour obtenir de plus amples renseignements.</li> </ul>
<p><b>7</b> Vous poursuivez des études à l'extérieur du Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Études à l'extérieur du Québec – Confirmation de l'admission pour l'année 2010-2011</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez joindre ce formulaire dûment rempli à votre demande d'aide financière, sauf si vous fréquentez l'Université d'Ottawa, la Cité collégiale (Ottawa, Hawkesbury ou Cornwall), l'Université de Moncton (ou l'un de ses campus) ou le Centre de formation d'Ottawa de l'École du Barreau du Québec.</li> </ul>
<p><b>8</b> Vous êtes uni civilement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie d'acte d'union civile ou Certificat d'union civile délivrés par le Directeur de l'état civil</li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration du conjoint 2010-2011</i></li> </ul>	

Situation	Documents requis	Précisions importantes
<b>9</b> Vous êtes marié.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration du conjoint 2010-2011</i></li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration de l'étudiante ou de l'étudiant dont les parents ou le conjoint ou la conjointe ne résident pas au Canada</i></li> </ul> <b>ET</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de mariage</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie d'acte de mariage ou certificat d'état civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournissez ce formulaire si vous êtes résident permanent ou citoyen canadien naturalisé et que votre conjoint ne réside pas au Canada. Il s'agit d'une déclaration sous serment.</li> <li>• Ce document doit indiquer la date de votre mariage. La déclaration de mariage et le contrat de mariage ne sont pas acceptés.</li> <li>• Si l'annotation de mariage figure sur le certificat de naissance et de baptême qui vous a été délivré par une paroisse avant 1994, vous n'avez pas à fournir votre certificat de mariage.</li> </ul>
<b>10</b> Vous êtes veuf.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document officiel attestant le décès du conjoint (ex. : certificat de décès, acte de sépulture ou de crémation, permis d'inhumation)</li> </ul> <b>ET</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de mariage</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie d'acte de mariage</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie d'acte d'union civile ou Certificat d'union civile délivrés par le Directeur de l'état civil</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat d'état civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit indiquer la date du décès.</li> <li>• Ce document doit indiquer la date de votre mariage. La déclaration de mariage et le contrat de mariage ne sont pas acceptés.</li> <li>• Si l'annotation de mariage figure sur le certificat de naissance et de baptême qui vous a été délivré par une paroisse avant 1994, vous n'avez pas à fournir votre certificat de mariage.</li> <li>• <b>Le certificat de mariage n'est pas requis si vous êtes inscrit comme conjoint sur le certificat de décès.</b></li> </ul>
<b>11</b> Vous êtes séparé de fait.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de mariage</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie d'acte de mariage</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie d'acte d'union civile ou Certificat d'union civile délivrés par le Directeur de l'état civil</li> </ul> <b>ET</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration de statut familial</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit indiquer la date de votre mariage. La déclaration de mariage et le contrat de mariage ne sont pas acceptés.</li> <li>• Si l'annotation de mariage figure sur le certificat de naissance et de baptême qui vous a été délivré par une paroisse avant 1994, vous n'avez pas à fournir votre certificat de mariage.</li> <li>• Il s'agit d'une déclaration sous serment.</li> <li>• <b>La séparation ou la dissolution de l'union civile doivent être entérinées par la cour.</b></li> </ul>
<b>12</b> Vous êtes séparé légalement (judiciairement).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document légal attestant la séparation (ex. : jugement de séparation, jugement de dissolution de l'union civile)</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration commune notariée de dissolution de l'union civile</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat d'état civil attestant la dissolution de l'union civile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La séparation ou la dissolution de l'union civile doivent être entérinées par la cour.</li> </ul>
<b>ET</b> si vous avez la garde exclusive ou partagée de votre ou de vos enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document entériné par la cour précisant les mesures concernant la garde du ou des enfants (ex. : ententes contractuelles ou mesures accessoires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le jugement de séparation entérine normalement les ententes contractuelles ou les mesures accessoires.</li> </ul>
<b>ET</b> si la situation concernant la garde de votre ou de vos enfants est différente de celle établie par la cour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'entente</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration de statut familial</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit être signé par les avocats des deux parties.</li> <li>• Il s'agit d'une déclaration sous serment qui doit être signée par les deux parents.</li> </ul>
<b>13</b> Vous êtes divorcé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document légal attestant le divorce (ex. : jugement de divorce)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le divorce doit être entériné par la cour.</li> </ul>
<b>ET</b> si vous avez la garde exclusive ou partagée de votre ou de vos enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document entériné par la cour précisant les mesures concernant la garde du ou des enfants (ex. : ententes contractuelles ou mesures accessoires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le jugement de divorce entérine normalement les ententes contractuelles ou les mesures accessoires.</li> </ul>
<b>ET</b> si la situation concernant la garde de votre ou de vos enfants est différente de celle établie par la cour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'entente</li> </ul> <b>OU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration de statut familial</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit être signé par les avocats des deux parties.</li> <li>• Il s'agit d'une déclaration sous serment qui doit être signée par les deux parents.</li> </ul>

Situation	Documents requis	Précisions importantes
<b>14</b> Vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Certificat médical – Déficiences fonctionnelles majeures et autres déficiences reconnues</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les types de déficiences reconnues sont décrites dans le formulaire.</li> </ul>
<b>15</b> Vous êtes ou avez été le parent biologique ou adoptif d'un enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de naissance ou copie d'acte de naissance de l'enfant ou certificat de naissance et de baptême d'une paroisse s'il a été délivré avant 1994</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de confirmation d'inscription de naissance au registre de l'état civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit contenir les renseignements suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– nom et prénom de la mère;</li> <li>– nom et prénom du père.</li> </ul> </li> <li>• La déclaration de naissance et le constat de naissance ne sont pas acceptés.</li> </ul>
<p><b>ET</b></p> <p>si vous avez adopté un enfant et que le certificat de naissance indique seulement le nom des parents biologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement d'adoption de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit être entériné par la cour.</li> </ul>
<p><b>ET</b></p> <p>si l'enfant est décédé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du certificat de décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seul le certificat de décès est requis. Votre nom doit y figurer.</li> </ul>
<b>16</b> Vous êtes célibataire et vos deux parents sont décédés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document officiel attestant le décès de chacun des parents (ex. : certificat de décès, acte de sépulture ou de crémation, permis d'inhumation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit indiquer la date du décès.</li> <li>• Si vous désirez déclarer le décès de votre répondante, vous devez utiliser le champ correspondant au décès de la mère. Si vous voulez déclarer le décès de votre répondant, vous devez utiliser le champ correspondant au décès du père.</li> </ul>
<b>17</b> Vous êtes enceinte d'au moins 20 semaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Attestation de grossesse</i></li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document équivalent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce formulaire ne peut être signé avant la 20<sup>e</sup> semaine de grossesse.</li> <li>• Une lettre signée par le médecin traitant ou la sage-femme est un document équivalent.</li> <li>• Vous devrez fournir le certificat de naissance du nouveau-né ultérieurement.</li> </ul>
<b>18</b> Vous êtes chef de famille monoparentale : vous avez au moins un enfant à votre charge que vous gardez avec vous.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Annexe A 2010-2011 – Enfants à la charge de l'étudiant</i></li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de naissance ou copie d'acte de naissance de chaque enfant ou certificat de naissance et de baptême d'une paroisse s'il a été délivré avant 1994</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de confirmation d'inscription de naissance au registre de l'état civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit contenir les renseignements suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– nom et prénom de la mère;</li> <li>– nom et prénom du père.</li> </ul> </li> <li>• La déclaration de naissance et le constat de naissance ne sont pas acceptés.</li> </ul>
<p><b>ET</b></p> <p>si vous avez adopté un enfant et que le certificat de naissance indique seulement le nom des parents biologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement d'adoption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit être entériné par la cour.</li> </ul>
<p><b>ET</b></p> <p>si le certificat de naissance de votre enfant indique le nom des deux parents (le vôtre et celui de l'autre parent)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents précisant les modalités de garde de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour savoir quelles pièces justificatives fournir, vous devez tenir compte de votre situation par rapport à cet autre parent. Si cette personne est décédée, vous devez fournir les documents spécifiés à la situation 10 du présent tableau. Dans les autres cas, vous devez fournir les documents relatifs à la situation qui est la vôtre parmi les suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– situation 13 : divorcé;</li> <li>– situation 12 : séparé légalement;</li> <li>– situation 11 : séparé de fait.</li> </ul> </li> <li>• Un célibataire qui a un enfant à sa charge doit fournir :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– le jugement de garde de l'enfant</li> <li>ou</li> <li>– le formulaire <i>Déclaration de statut familial</i>. Il s'agit d'une déclaration sous serment.</li> </ul> </li> <li>• Ces documents ne sont pas requis si le certificat de naissance de l'enfant indique le nom d'un seul parent.</li> </ul>

Situation	Documents requis	Précisions importantes
<p><b>19</b> Vous vivez avec un conjoint de fait et un enfant (le vôtre ou celui de votre conjoint) habite avec vous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Annexe A 2010-2011 – Enfants à la charge de l'étudiant</li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration du conjoint 2010-2011</i></li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de naissance ou copie d'acte de naissance de chaque enfant ou certificat de naissance et de baptême d'une paroisse s'il a été délivré avant 1994</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avis de confirmation d'inscription de naissance au registre de l'état civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit contenir les renseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– nom et prénom de la mère;</li> <li>– nom et prénom du père.</li> </ul> </li> <li>• La déclaration de naissance et le constat de naissance ne sont pas acceptés.</li> </ul>
<p><b>ET</b></p> <p>si vous avez adopté un enfant et que le certificat de naissance indique seulement le nom des parents biologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement d'adoption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit être entériné par la cour.</li> </ul>
<p><b>ET</b></p> <p>si le certificat de naissance de votre enfant indique qu'il est né d'une autre union et précise le nom des deux parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents précisant les modalités de garde de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour savoir quelles pièces justificatives fournir, vous devez tenir compte de votre situation ou de celle de votre conjoint actuel par rapport à cet autre parent. Si cette personne est décédée, vous devez fournir les documents spécifiés à la situation 10 du présent tableau. Dans les autres cas, vous devez fournir les documents relatifs à la situation qui est la vôtre ou celle de votre conjoint parmi les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>– situation 13 : divorcé;</li> <li>– situation 12 : séparé légalement;</li> <li>– situation 11 : séparé de fait.</li> </ul> </li> <li>• Un célibataire qui a un enfant à sa charge doit fournir : <ul style="list-style-type: none"> <li>– le jugement de garde de l'enfant</li> <li>ou</li> <li>– le formulaire <i>Déclaration de statut familial</i>. Il s'agit d'une déclaration sous serment.</li> </ul> </li> <li>• Ces documents ne sont pas requis si le certificat de naissance de l'enfant indique le nom d'un seul parent.</li> </ul>
<p><b>20</b> Vous avez un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire du Québec (baccalauréat).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document officiel attestant l'obtention du diplôme universitaire (ex. : diplôme, attestation du registraire, relevé de notes officiel)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit indiquer qu'il s'agit d'un baccalauréat ou de l'équivalent et la date d'obtention doit y figurer.</li> </ul>
<p><b>21</b> Vous avez un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire ou l'équivalent obtenu à l'extérieur du Québec.</p> <p>Si vous avez obtenu votre diplôme au Canada</p> <p>Si vous avez obtenu votre diplôme à l'extérieur du Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du document officiel attestant l'obtention du diplôme universitaire (ex. : diplôme, attestation du registraire, relevé de notes officiel)</li> <li>• Copie de l'<i>Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec</i> délivrée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit indiquer qu'il s'agit d'un baccalauréat ou de l'équivalent. Il doit aussi indiquer la date d'obtention et comporter la mention « Diplôme obtenu ».</li> <li>• Un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec doit comporter la mention « Honours ». Il peut aussi s'agir d'un baccalauréat avec spécialisation.</li> <li>• Vous n'avez pas à fournir une copie de cette évaluation si vous faites des études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle.</li> </ul>
<p><b>22</b> Vous avez obtenu d'un conservatoire de musique ou d'art dramatique du Québec un diplôme d'études supérieures 1 en musique ou une attestation d'études au terme de trois années de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document officiel attestant l'obtention du diplôme d'études supérieures 1 en musique ou les trois années terminées (ex. : diplôme, attestation du registraire, relevé de notes officiel)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit spécifier la date d'obtention ou indiquer que le diplôme sera délivré ultérieurement.</li> </ul>

Situation	Documents requis	Précisions importantes
<p><b>23</b> Vous avez accumulé 90 unités dans un même programme d'études universitaires au Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé de notes du 1<sup>er</sup> cycle universitaire</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation d'études du registraire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ce document doit indiquer : <ul style="list-style-type: none"> <li>le nombre d'années d'études (minimum 3 ans);</li> <li>la date d'obtention des 90 unités.</li> </ul> </li> <li>Si vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure, le document fourni doit attester l'obtention de 45 unités.</li> </ul>
<p><b>24</b> Vous avez obtenu l'équivalent de 90 unités dans un même programme d'études universitaires à l'extérieur du Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé de notes du 1<sup>er</sup> cycle universitaire</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Attestation d'études du registraire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si vous n'avez pas de diplôme d'études collégiales, ce document doit indiquer que vous avez terminé au moins quatre années d'études. Si vous avez un diplôme d'études collégiales, il doit indiquer que vous avez terminé au moins trois années d'études.</li> <li>Si vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure, le document fourni doit attester l'obtention de 45 unités.</li> </ul>
-----		
<p><b>ET</b> si vous avez obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) au Québec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevé de notes du collégial</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme d'études collégiales (DEC)</li> </ul>	
<p><b>25</b> Vous avez été dans l'une des situations suivantes, ou dans les deux, pendant une durée totale d'au moins 24 mois <b>SANS</b> être en même temps aux études à temps plein :</p> <p><b>A-</b> Vous avez occupé un emploi rémunéré, reçu des prestations d'assurance-emploi ou des indemnités de remplacement de revenu tout en résidant chez vos parents ou ailleurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés de notes ou bulletins cumulatifs (études secondaires, collégiales et universitaires, s'il y a lieu)</li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formulaire <i>Liste des périodes d'autonomie</i></li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La ou les pièces justificatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés d'emploi ou lettres d'employeur</li> <li>Attestations délivrées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC)</li> <li>Attestations de remplacement de revenu délivrées par les organismes concernés</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournissez les documents les plus récents.</li> <li>Ce document doit indiquer les dates de début et les dates de fin des périodes d'autonomie visées.</li> <li>Il est important de fournir le formulaire <i>Liste des périodes d'autonomie</i> accompagné des documents requis. Ce formulaire vous aidera à établir que vous répondez à ce critère et vous évitera ainsi des retards et des demandes de renseignements supplémentaires.</li> <li>Les dates indiquées sur ces pièces doivent couvrir les périodes d'autonomie visées.</li> <li>Les lettres des parents ou du répondant ne sont pas acceptées.</li> </ul>
<p><b>B-</b> Vous avez subvenu à vos besoins tout en résidant ailleurs que chez vos parents ou votre répondant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés de notes ou bulletins cumulatifs (études secondaires, collégiales et universitaires, s'il y a lieu)</li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formulaire <i>Liste des périodes d'autonomie</i></li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La ou les pièces justificatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Copie du bail ou lettre du propriétaire</li> <li>Preuve de non-résidence chez les parents ou chez le répondant</li> <li>Attestation délivrée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournissez les documents les plus récents.</li> <li>Ce document doit indiquer les dates de début et les dates de fin des périodes d'autonomie visées.</li> <li>Il est important de fournir le formulaire <i>Liste des périodes d'autonomie</i> accompagné des documents requis. Ce formulaire vous aidera à établir que vous répondez à ce critère et vous évitera ainsi des retards et des demandes de renseignements supplémentaires.</li> <li>Les dates indiquées sur ces pièces doivent couvrir les périodes d'autonomie visées.</li> <li>Les lettres des parents ou du répondant ne sont pas acceptées.</li> </ul>
<p><b>26</b> Vous avez cessé d'étudier à temps plein pendant au moins sept ans après la date à laquelle vous n'étiez plus assujéti à l'obligation de fréquentation scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relevés de notes ou bulletins cumulatifs (études secondaires, collégiales et universitaires, s'il y a lieu)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournissez les documents les plus récents.</li> </ul>

Situation	Documents requis	Précisions importantes
<b>27</b> <b>Votre conjoint ou vos parents ne résident pas au Canada.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration de l'étudiante ou de l'étudiant dont les parents ou le conjoint ou la conjointe ne résident pas au Canada</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez fournir ce formulaire si vous êtes résident permanent ou citoyen canadien naturalisé, si l'un de vos parents ou votre conjoint réside à l'extérieur du Canada et si vous n'avez pas de répondant.</li> <li>• Il s'agit d'une déclaration sous serment.</li> </ul>
<b>28</b> <b>Votre conjoint est introuvable.</b>  <b>OU</b> Vous êtes célibataire et dans une situation familiale particulière.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration de situation familiale particulière</i></li> <li>• Formulaire <i>Déclaration de situation familiale particulière</i></li> </ul> <p><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration du père 2010-2011</i></li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Déclaration de la mère 2010-2011</i></li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les deux formulaires précédents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez obligatoirement transmettre ce formulaire avec votre demande chaque année si votre conjoint est introuvable.</li> <li>• Vous devez obligatoirement transmettre ce formulaire avec votre demande chaque année si votre conjoint, votre mère, votre père ou votre répondant sont introuvables. Dans les autres situations, il n'est pas nécessaire de le transmettre à nouveau si vous l'avez déjà fourni et que votre situation n'a pas changé.</li> <li>• Les formulaires <i>Déclaration du père 2010-2011</i> et <i>Déclaration de la mère 2010-2011</i> sont requis dans les cas suivants : votre répondant ou vos parents sont en résidence spécialisée ou votre situation familiale s'est détériorée. Dans ce dernier cas, si vous avez cessé toute communication avec l'un de vos parents, vous devez fournir le formulaire du parent avec lequel vous êtes toujours en communication si c'est celui avec lequel vous résidez ou vous avez résidé en dernier.</li> <li>• Les formulaires <i>Déclaration du père 2010-2011</i> et <i>Déclaration de la mère 2010-2011</i> peuvent être requis si vous vivez en maison de transition. Consultez le responsable de l'aide financière de votre établissement d'enseignement pour savoir si vous devez fournir ces documents.</li> </ul>
<b>29</b> <b>Vous recevez une pension alimentaire.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement de pension alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce document doit être entériné par la cour.</li> </ul>
<b>30</b> <b>Vous avez un enfant à votre charge qui étudie à temps plein au primaire ou au secondaire à la formation générale et qui est âgé de 18 ans ou plus.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire <i>Confirmation d'inscription</i></li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve d'inscription</li> </ul>	

# La déclaration des parents » » » »

Vous pouvez remplir votre déclaration dans Internet! Rendez-vous sur notre site ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)) et cliquez sur *Votre dossier en direct!*

## Ce que vous devez savoir avant de commencer

### Qui doit remplir une déclaration

Vous devez remplir le formulaire *Déclaration du père 2010-2011* ou *Déclaration de la mère 2010-2011* si vous êtes le parent, le répondant ou la répondante d'un étudiant avec contribution des parents ou du répondant.

Un étudiant est considéré comme tel s'il n'a coché aucune des cases correspondant aux situations présentées dans les sous-sections C à F de la section 4 du formulaire *Demande d'aide financière 2010-2011*. La sous-section G de la section 4 indique à l'étudiant si vous devez remplir le formulaire. Par exemple, si vous ne vivez plus avec l'autre parent de l'étudiant, seul le parent chez qui l'étudiant réside ou a résidé en dernier doit remplir une déclaration.

### Attention!

Une seule déclaration par parent est exigée peu importe le nombre d'enfants à sa charge qui font une demande d'aide financière.

### La déclaration que vous devez remplir

Pour que la demande d'aide financière de l'étudiant soit traitée, il est important de nous faire parvenir le formulaire *Déclaration du père 2010-2011* si vous êtes le père ou le répondant, ou le formulaire *Déclaration de la mère 2010-2011* si vous êtes la mère ou la répondante. Vous trouverez ces formulaires au centre du guide.

### Le répondant

Le répondant est la personne qui s'est engagée à subvenir aux besoins de l'étudiant au moment de l'obtention de son statut de résident permanent, de réfugié ou de personne protégée. **Il ne s'agit pas d'un tuteur, mais du répondant au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.**

Le répondant qui a un conjoint doit nous faire parvenir une déclaration de changement pour nous informer de son état

matrimonial. Il pourra ainsi bénéficier d'une exemption supplémentaire qui sera soustraite de son revenu dans le calcul de sa contribution.

### L'envoi de votre déclaration

Avant d'envoyer votre déclaration, assurez-vous de l'avoir signée et d'y avoir joint les documents requis. Vous pouvez nous faire parvenir votre formulaire dans la même enveloppe que la demande d'aide financière de l'étudiant. Veillez à ce que les documents requis soient attachés aux formulaires correspondants.

Vous trouverez d'autres exemplaires des formulaires dans le site Web de l'Aide financière aux études ou dans les établissements d'enseignement.

### Les changements en cours d'année

Les formulaires *Déclaration du père 2010-2011* et *Déclaration de la mère 2010-2011* doivent être remplis en fonction des renseignements que vous possédez au moment de les signer.

Si des changements surviennent au cours de l'année en ce qui concerne les renseignements que vous avez fournis dans votre déclaration, vous devez obligatoirement les signaler à l'Aide financière aux études. Ces changements pourraient avoir un effet sur le montant de l'aide attribuée à l'étudiant.

Pour informer l'Aide financière aux études de ces changements, vous pouvez utiliser le formulaire *Déclaration de changement*, que vous trouverez à la rubrique *Votre dossier en direct!* de notre site Web. Vous pouvez également nous aviser par une lettre dans laquelle vous aurez pris soin d'inscrire le code permanent de l'étudiant qui a fait une demande d'aide financière. La lettre devra être transmise à l'adresse suivante :

Aide financière aux études  
1035, rue De La Chevrotière  
Québec (Québec) G1R 5A5

## Votre responsabilité concernant la dette d'études de votre enfant

Les parents ne seront pas tenus pour responsables des dettes d'études de leur enfant. En effet, en vertu de la Loi sur l'aide financière aux études, la personne qui fait une demande d'aide dans le cadre du Programme de prêts et bourses est considérée comme majeure, qu'elle ait ou non atteint ses 18 ans.

Par ailleurs, si la personne meurt pendant qu'elle est aux études à temps plein, le gouvernement acquittera le solde de ses prêts pour études. Aucune réclamation ne sera faite à la succession. Par contre, si la personne a terminé ses études à temps plein au moment de son décès, ses héritiers légaux seront responsables de ses dettes d'études jusqu'à concurrence de la valeur des biens de la succession, dans la mesure où ils auront accepté cette dernière.

## Section 1 : Identité du père ou du répondant, de la mère ou de la répondante

### Adresse électronique

Vous pouvez choisir de recevoir les messages de l'Aide financière aux études par courriel. Vous n'avez qu'à inscrire votre adresse électronique à l'endroit prévu à cette fin. C'est une façon simple et rapide d'être informé de l'évolution de votre dossier! Si vous choisissez de recevoir votre correspondance par courriel, il sera très important de nous faire part de tout changement concernant votre adresse électronique.

## Section 2 : Enfants à charge

Inscrivez dans cette section l'étudiant qui fait une demande d'aide financière ainsi que tous vos autres enfants à charge, c'est-à-dire les enfants dont vous êtes le père ou la mère.

Si vous êtes le répondant d'un ou de plusieurs étudiants ayant fait une demande d'aide financière (voir la définition de « répondant » à la page précédente), vous devez également le ou les inscrire.

### Attention!

N'oubliez pas d'inscrire le code permanent du ou des enfants ou étudiants d'âge scolaire. C'est ce qui nous permet de confirmer leur identité et de faire le lien, s'il y a lieu, entre leur demande et votre déclaration.

### Code permanent attribué par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le code permanent figure sur le bulletin scolaire du secondaire, le relevé de notes du collégial et les avis envoyés à votre ou vos enfants par l'Aide financière aux études.

## Enfant à charge de 18 ans ou plus qui est aux études à temps plein

Si vous avez un ou des enfants à votre charge **qui étudient à temps plein au primaire ou au secondaire à la formation générale** et qui sont âgés de 18 ans ou plus, vous devez fournir l'un des documents suivants :

- le formulaire *Confirmation d'inscription*, que vous trouverez dans le site Web de l'Aide financière aux études;
- une copie d'une preuve d'inscription fournie par l'établissement d'enseignement.

## Section 3 : Revenus

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport vérifie systématiquement auprès de Revenu Québec les revenus que vous déclarez dans cette section.

### Revenu brut déclaré à Revenu Québec

Il s'agit du montant inscrit à la ligne 199 de votre déclaration de revenus pour l'année 2009. Toutefois, si des revenus de retraite vous ont été transférés par votre conjoint (ligne 123 de votre déclaration de revenus), vous devez les soustraire du montant inscrit à la ligne 199 et inscrire le nouveau montant ainsi obtenu.

### Revenu brut déclaré dans une autre province ou un autre pays pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 et non déclaré à Revenu Québec

Vous devez fournir une copie de la déclaration de revenus produite dans l'autre province ou l'autre pays pour la période indiquée. Si vos revenus ont été gagnés dans un pays où l'on ne produit pas de déclaration, vous devez fournir **l'un** des documents suivants :

- une copie de la lettre de l'ambassade du pays en question confirmant votre revenu total en devises du pays ou en devises canadiennes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009;
- une copie de la lettre de votre employeur ou des lettres de vos employeurs confirmant votre revenu total en devises du pays ou en devises canadiennes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009.

## Section 4 : Signature du père ou du répondant, de la mère ou de la répondante

Votre signature est obligatoire pour que votre déclaration soit traitée.

# La déclaration du conjoint » » » »

Vous pouvez remplir votre déclaration dans Internet! Rendez-vous sur notre site ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)) et cliquez sur *Votre dossier en direct!*

## Ce que vous devez savoir avant de commencer

### Quand remplir la déclaration du conjoint

Vous devez remplir le formulaire *Déclaration du conjoint 2010-2011* si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes marié ou uni civilement à un étudiant qui fait une demande d'aide financière.
- Vous vivez maritalement avec un étudiant (de sexe opposé ou de même sexe) qui fait une demande d'aide financière et vous n'êtes pas marié civilement ou religieusement. De plus, vous vivez avec un enfant à charge (le vôtre ou celui de votre conjoint).

### L'envoi de votre déclaration

Avant d'envoyer votre déclaration, assurez-vous de l'avoir signée et d'y avoir joint les documents requis. Vous pouvez nous faire parvenir votre formulaire dans la même enveloppe que la demande d'aide financière de l'étudiant. Veillez à ce que les documents requis soient attachés à la déclaration.

Vous trouverez d'autres exemplaires du formulaire dans le site Web de l'Aide financière aux études ou dans les établissements d'enseignement.

### Les changements en cours d'année

Le formulaire *Déclaration du conjoint 2010-2011* doit être rempli en fonction des renseignements que vous possédez au moment de le signer.

Si des changements surviennent au cours de l'année en ce qui concerne les renseignements que vous avez fournis dans votre déclaration, vous devez obligatoirement les signaler à l'Aide financière aux études. Ces changements pourraient avoir un effet sur le montant de l'aide attribuée à l'étudiant.

Pour informer l'Aide financière aux études de ces changements, vous pouvez utiliser le formulaire *Déclaration de changement*, que vous trouverez à la rubrique *Votre dossier en direct!* de notre site Web.

Vous pouvez également nous aviser par une lettre dans laquelle vous aurez pris soin d'inscrire le code permanent de l'étudiant qui a fait une demande d'aide financière. La lettre devra être transmise à l'adresse suivante :

Aide financière aux études  
1035, rue De La Chevrotière  
Québec (Québec) G1R 5A5

## Section 1 : Identité du conjoint

### Code permanent attribué par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Vous devez inscrire votre code permanent si vous le connaissez car, si vous êtes bénéficiaire du Programme de prêts et bourses ou si vous l'étiez l'année passée, l'Aide financière aux études en tiendra compte dans le calcul de votre contribution.

### Adresse électronique

Vous pouvez choisir de recevoir les messages de l'Aide financière aux études par courriel. Vous n'avez qu'à inscrire votre adresse électronique à l'endroit prévu à cette fin. C'est une façon simple et rapide d'être informé de l'évolution de votre dossier! Si vous choisissez de recevoir votre correspondance par courriel, il est très important de nous faire part de tout changement concernant votre adresse électronique.

## Section 2 : Identité de l'étudiant

### Code permanent attribué par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Vous devez inscrire le code permanent de l'étudiant qui fait une demande d'aide financière afin de nous permettre de faire le lien entre sa demande et votre déclaration.

## Section 3 : Revenus

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport vérifie systématiquement auprès de Revenu Québec les revenus que vous déclarez dans cette section.

### Revenu brut déclaré à Revenu Québec

Il s'agit du montant inscrit à la ligne 199 de votre déclaration de revenus pour l'année 2009. Toutefois, si des revenus de retraite vous ont été transférés par votre conjoint (ligne 123 de votre déclaration de revenus), vous devez les soustraire du montant inscrit à la ligne 199 et inscrire le nouveau montant ainsi obtenu.

### Revenu brut déclaré dans une autre province ou un autre pays pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 et non déclaré à Revenu Québec

Vous devez fournir une copie de la déclaration de revenus produite dans l'autre province ou l'autre pays pour la période indiquée. Si vos revenus ont été gagnés dans un pays où l'on ne produit pas de déclaration, vous devez fournir l'un des documents suivants :

- une copie de la lettre de l'ambassade du pays en question confirmant votre revenu total en devises du pays ou en devises canadiennes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009;
- une copie de la lettre de votre employeur ou des lettres de vos employeurs confirmant votre revenu total en devises du pays ou en devises canadiennes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009.

## Section 4 : Signature du conjoint

Votre signature est obligatoire pour que votre déclaration soit traitée.



# RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

## ÉTUDES SECONDAIRES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vous devez inscrire le code de l'établissement d'enseignement où vous faites des études secondaires à la formation professionnelle. Si le nom de l'établissement d'enseignement n'est pas mentionné dans la liste ci-dessous, inscrivez le code de votre commission scolaire et communiquez avec le bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement pour connaître le code de l'établissement.

Dans cette liste, CS est l'abréviation de Commission scolaire et CFP, de Centre de formation professionnelle.

### Liste des établissements d'enseignement

#### Établissements d'enseignement publics

<b>CS des Affluents</b>	<b>841000</b>	– CFP de Wakeham	882413	<b>CS des Laurentides</b>	<b>853000</b>
– CFP des Moulins	841400	– CFP Flemming	882490	– CFP des Sommets	853428
– CFP des Riverains	841401	– CFP Listuguj	882402	– CFP L'Horizon	853401
<b>CS de L'Amiante</b>	<b>822000</b>	<b>CS Eastern Townships</b>	<b>883000</b>	– École hôtelière des Laurentides	853430
– CFP de Black Lake	822442	– CFP campus de Cowansville	883401	<b>CS de Laval</b>	<b>831000</b>
– CFP Le Tremplin	822451	– CFP campus de Lennoxville	883402	– Centre de formation	
<b>CS de la Baie-James</b>	<b>801000</b>	<b>CS de l'Énergie</b>	<b>742000</b>	– Compétences 2000	831410
– CFP de la Jamésie	801450	– Carrefour Formation Mauricie	742451	– Centre de formation en métallurgie de Laval	831420
<b>CS de la Beauce-Etchemin</b>	<b>823000</b>	– École forestière La Tuque	742461	– Centre de formation horticole de Laval	831460
– Centre de formation des Bâtisseurs	823429	<b>CS English-Montréal</b>	<b>887000</b>	– Centre de formation Le Chantier	831470
– CFP Pozer	823482	– John F. Kennedy Career Centre	887407	– Centre de formation P.-Émile-Dufresne	831450
– CIMIC	823423	– Laurier MacDonald Vocational Centre	887406	– École hôtelière de Laval	831430
<b>CS des Bois-Francs</b>	<b>872000</b>	– Rosemount Technology Centre	887405	– École Polymécanique de Laval	831440
– Centre de formation Vision 20-20	872467	– Shadd Business Centre	887403	– Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ)	831480
– CFP André-Morissette	872468	– St. Pius X Vocational Centre	887404	<b>CS Lester-B.-Pearson</b>	<b>888000</b>
<b>CS de la Capitale</b>	<b>732000</b>	<b>CS de l'Estuaire</b>	<b>791000</b>	– Centre d'électrotechnologie Pearson	888404
– CFP de Limoilou	732473	– CFP de Baie-Comeau		– Gordon Robertson Centre	888400
– CFP Neufchâtel	732471	– Édifice André-Jacob	791481	– Pearson Adult & Career Centre	888401
– CFP de Québec	732474	– CFP de Baie-Comeau/ Pav. des Rives	79100B	– Riverdale Business Centre	888402
– CFP Wilbrod-Bherer	732475	– CFP de Forestville	791446	– West Island Career Centre	888403
– École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay	732400	<b>CS du Fer</b>	<b>792000</b>	<b>CS Marguerite-Bourgeoys</b>	<b>763000</b>
– École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec	732472	– CFP A.-W.-Gagné	792440	– Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME)	763413
– École hôtelière de la Capitale	732476	– CFP A.-W.-Gagné/ Pavillon Jean-du-Nord	79200B	– CFP de Lachine, Pavillon Dalbé-Viau	76300B
<b>CS Central Québec</b>	<b>881000</b>	– CFP A.-W.-Gagné/ Pavillon Mgr Labrie	79200C	– CFP de Lachine, Pavillon Les Rives	763418
– Centre de formation Eastern Québec	881428	<b>CS du Fleuve-et-des-Lacs</b>	<b>713000</b>	– CFP de l'Ouest-de-Montréal, Pavillon Kirkland	763402
<b>CS de Charlevoix</b>	<b>731000</b>	– CFP du Fleuve-et-des-Lacs	713401	– CFP de l'Ouest-de-Montréal, Pavillon Saint-Laurent	76300J
– CFP de Charlevoix	731400	<b>CS des Grandes-Seigneuries</b>	<b>867000</b>	– CFP de Verdun	763410
<b>CS du Chemin-du-Roy</b>	<b>741000</b>	– CFP Compétence-de-la-Rive-Sud	867420	– CFP Émile-Legault, Pavillon Émile-Legault	763405
– CFP Bel-Avenir	741404	– École de formation professionnelle de Châteauguay	867430	– CFP Émile-Legault, Pavillon Saint-Louis	76300I
– CFP Qualitech	741403	<b>CS Harricana</b>	<b>783000</b>	– Collège d'informatique et d'administration Verdun-LaSalle, Pavillon LaSalle	763403
– CFP Qualitech – Pavillon de l'ébénisterie	74100D	– Centre de formation Harricana	783450	– Collège d'informatique et d'administration Verdun-LaSalle, Pavillon Verdun	76300G
<b>CS des Chênes</b>	<b>873000</b>	<b>CS des Hautes-Rivières</b>	<b>863000</b>	<b>CS Marie-Victorin</b>	<b>864000</b>
– Centre André-Morissette	873408	– Centre Chanoine-Armand-Racicot	863467	– CFP Gérard-Filion	864478
– Centre Marie-Rivier	873403	– École Paul-Germain-Ostiguy	863405	– CFP Jacques-Rousseau	864480
– Centre Paul-Rousseau	873402	– École professionnelle de métiers	863460	– CFP Pierre-Dupuy	864490
<b>CS des Chic-Chocs</b>	<b>812000</b>	<b>CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais</b>	<b>774000</b>	<b>CS de Montréal</b>	<b>762000</b>
– CFP C.-E.-Pouliot	812440	– CFP de la Vallée-de-la-Gatineau	774410	– École des métiers de la construction de Montréal	762477
– CFP de la Haute-Gaspésie	812407	– CFP Pontiac	774408	– École des métiers de l'aérospatiale de Montréal	762494
<b>CS au Coeur-des-Vallées</b>	<b>773000</b>	<b>CS des Hauts-Cantons</b>	<b>751000</b>	– École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal	762435
– CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie	773440	– CFP de Coaticook (CRIFA)	751423	– École des métiers de l'horticulture de Montréal	762457
<b>CS de la Côte-du-Sud</b>	<b>821000</b>	– CFP de Coaticook/École secondaire La Frontalière	75100C	– École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal	762478
– Centre de formation agricole	821416	– CFP du Granit	751422	– École des métiers des Faubourgs-de-Montréal	762474
– Centre sectoriel des plastiques	821437	– Maison familiale rurale de la région de Mégantic	751425	– École des métiers du meuble de Montréal	762486
– CFP L'Envolée de Montmagny	821447	– Maison familiale rurale du Granit	751424	– École des métiers du Sud-Ouest de Montréal	762414
<b>CS des Découvreurs</b>	<b>733000</b>	<b>CS des Îles</b>	<b>811000</b>		
– CFP Marie-Rollet	733494	– Centre de formation professionnelle	811401		
– CFP Maurice-Barbeau	733496	<b>CS de Kamouraska-Rivière-du-Loup</b>	<b>714000</b>		
<b>CS De La Jonquière</b>	<b>724000</b>	– CFP Pavillon-de-l'Avenir	714402		
– CFP Jonquière	724416	<b>CS du Lac-Abitibi</b>	<b>785000</b>		
– CFP Jonquière Édifice St-Germain	72400B	– CFP du Lac-Abitibi	785400		
– CFP Jonquière Édifice Mellon	72400C	<b>CS du Lac-Saint-Jean</b>	<b>722000</b>		
<b>CS des Draveurs</b>	<b>771000</b>	– CFP d'Alma	722461		
– Centre Administration, commerce et secrétariat	771490	<b>CS du Lac-Témiscamingue</b>	<b>781000</b>		
– CFP Compétences-Outaouais	771440	– Centre l'Envol	781463		
<b>CS Eastern Shores</b>	<b>882000</b>	– Centre Frère-Moffette F. P.	781457		
– CFP de Grosse Île	882415				
– CFP de Hopetown	882406				
– CFP de New Richmond/Maria	882404				

<b>CS des Monts-et-Marées</b>	<b>711000</b>	<b>CS de Portneuf</b>	<b>735000</b>	<b>CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles</b>	<b>851000</b>
– Centre de formation et d'extension en foresterie de l'Est-du-Québec	711402	– Centre La Croisée (Donnacona)	735401	– Centre de formation agricole de Mirabel	851407
– CFP d'Amqui	711401	– Centre La Croisée (Saint-Raymond)	73500C	– Centre de formation des Nouvelles-Technologies	851404
– CFP de Matane	711400	<b>CS des Premières-Seigneuries</b>	<b>734000</b>	– CFP de l'automobile	851403
<b>CS des Navigateurs</b>	<b>824000</b>	– Centre de formation en transport de Charlesbourg	734479	– CFP L'Émergence	851402
– Centre de formation en mécanique de véhicules lourds	824430	– CFP Fierbourg	734406	<b>CS Sir-Wilfrid-Laurier</b>	<b>885000</b>
– Centre de formation en montage de lignes	824420	– CFP Samuel-De Champlain	734451	– Centre d'éducation des adultes de Chomedey	885401
– Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC)	824434	<b>CS de la Région-de-Sherbrooke</b>	<b>752000</b>	– CFP de Lachute	885404
– CFP de Lévis	824414	– CFP 24-Juin	752470	<b>CS des Sommets</b>	<b>753000</b>
– CFP Gabriel-Rousseau	824440	– CFP 24-Juin – Pavillon des techniques industrielles	75200B	– CFP de l'Asbesterie	753401
<b>CS New Frontiers</b>	<b>889000</b>	– CFP 24-Juin – Pavillon du Vieux-Sherbrooke	75200D	– CFP de Memphrémagog	753402
– CFP Châteauauquay Valley	889417	<b>CS René-Lévesque</b>	<b>813000</b>	– CFP Moriac/Centre d'excellence en formation industrielle Windsor	753403
– CFP NOVA	889499	– Centre L'Envol	813404	<b>CS de Sorel-Tracy</b>	<b>861000</b>
<b>CS de l'Or-et-des-Bois</b>	<b>784000</b>	– Centre spécialisé des pêches	001600	– Centre Bernard-Gariépy	861430
– CFP Val-d'Or	784440	– CFP La Relance	813402	– Centre de formation professionnelle	861400
<b>CS des Patriotes</b>	<b>865000</b>	– CFP Paspébiac	813403	<b>CS des Trois-Lacs</b>	<b>869000</b>
– CFP des Patriotes	865435	<b>CS de la Riveraine</b>	<b>871000</b>	– Atelier-école Les Cèdres	869402
<b>CS du Pays-des-Bleuets</b>	<b>721000</b>	– Centre de formation professionnelle	871401	– CFP Paul-Gérin-Lajoie	869401
– CFP de Dolbeau-Mistassini	721401	<b>CS Riverside</b>	<b>884000</b>	<b>CS du Val-des-Cerfs</b>	<b>866000</b>
– CFP Roberval	721402	– ACCESS – Formation professionnelle	884450	– Centre de formation professionnelle	866471
<b>CS des Phares</b>	<b>712000</b>	<b>CS des Rives-du-Saguenay</b>	<b>723000</b>	– Centre régional intégré de formation	866470
– Centre de formation Rimouski-Neigette	712442	– Centre métallurgie et multiservices	723402	<b>CS de la Vallée-des-Tisserands</b>	<b>868000</b>
– CFP Mont-Joli-Mitis	712405	– CFP d'équipement motorisé	723404	– CFP de la Pointe-du-Lac	868400
<b>CS Pierre-Neveu</b>	<b>854000</b>	– CFP La Baie	723403	– CFP des Moissons	868401
– Centre de formation professionnelle	854401	– CFP L'Oasis	723405	<b>CS Western Québec</b>	<b>886000</b>
<b>CS de la Pointe-de-l'Île</b>	<b>761000</b>	<b>CS de la Rivière-du-Nord</b>	<b>852000</b>	– Maniwaki Vocational Training Centre	886451
– Centre Anjou	761478	– Centre d'études professionnelles (Saint-Jérôme)	852400	– Shawville Vocational Training Centre	886431
– Centre Antoine-de-Saint-Exupéry	761475	– Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme	852401	– Western Quebec Career Centre	886421
– Centre Calixa-Lavallée	761490	– Centre Performance Plus	852402	<b>École nationale du meuble et de l'ébénisterie</b>	<b>006600</b>
– Centre Daniel-Johnson	761470	<b>CS de Rouyn-Noranda</b>	<b>782000</b>	<b>École québécoise Meuble et bois ouvré (Montréal)</b>	<b>00660B</b>
– Centre régional de formation à distance du Grand-Montréal	761496	– Centre Polymétier	782438	<b>Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec</b>	<b>034600</b>
– Centre de formation des Métiers de l'acier	761477	<b>CS de Saint-Hyacinthe</b>	<b>862000</b>		
<b>CS des Portages-de-l'Outaouais</b>	<b>772000</b>	– École professionnelle de Saint-Hyacinthe	862423		
– Centre Vision-Avenir	772402	<b>CS des Samares</b>	<b>842000</b>		
– CFP de l'Outaouais	772442	– Centre Multiservices des Samares	842401		
		– École hôtelière Barthélémy-Joliette	84200B		
		– Pavillon Montcalm	84200E		

## Établissements d'enseignement privés

Académie des pompiers	513501	Collège CDI (campus de Montréal)	528501	Collège de comptabilité et de secrétariat du Québec (campus de Trois-Rivières)	496501
Académie internationale des hautes études en soins esthétiques		Collège CDI (campus de Québec)	528503	École nationale de camionnage et équipement lourd (Québec)	514501
compétence beauté Itée	008501	Collège de l'Estrie	078501	École nationale de camionnage et équipement lourd (Terrebonne)	514502
Académie Umano esthétique	516501	Collège de l'Estrie (campus de Drummondville)	078502	École du routier G. C. inc.	497501
Aviron Québec, collège technique	032501	Collège Inter-Dec	105501	École du routier professionnel du Québec (1996) inc.	218501
Campus Notre-Dame-de-Foy	485501	Collège Lasalle	585501	Institut de formation Santérégie	529501
Centre de formation Routier Express	487501	Collège supérieur de Montréal	084501	Institut technique Aviron de Montréal	375501
Centre de formation professionnelle d'électrolyse et d'esthétique	518501	Collège de comptabilité et de secrétariat du Québec (campus de Longueuil)	205501		
Collège CDI (campus de Laval)	528502	Collège de comptabilité et de secrétariat du Québec (campus de Sherbrooke)	215501		

## Liste des programmes d'études

### Programmes de langue française

#### Menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP)

Abattage et façonnage des bois	05189	Assistance à la personne en établissement de santé (nouvelle version)	05316	Briquetage-maçonnerie	05303
Abattage manuel et débardage forestier	05290	Assistance à la personne à domicile (nouvelle version)	05317	Calorifugeage	05119
Affûtage	05073	Assistance dentaire	05144	Carrelage	05300
Aménagement de la forêt	05306	Assistance technique en pharmacie	05302	Carrosserie	05217
Aquiculture	05094	Bijouterie-joaillerie	05085	Charpenterie-menuiserie	05319
Arboriculture-élagage	05079	Boucherie de détail	05268	Chaudronnerie	05165
Arpentage et topographie	05238	Boulangerie	05270	Classement des bois débités	05208
Assistance à la clientèle des services sociaux et de santé au Nunavik	05237			Coiffure	05245
				Comptabilité	05231

Conduite d'engins de chantier	05220	Installation et fabrication de produits verriers (nouvelle version)	05292	Production horticole	05210
Conduite d'engins de chantier nordique	05284	Installation et réparation d'équipement de télécommunication	05266	Production industrielle de vêtements	05252
Conduite de camions	05291	Intervention en sécurité incendie (nouvelle version)	05322	Production laitière	05167
Conduite de grues	05248	Mécanique agricole	05070	Production porcine	05171
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	05273	Mécanique automobile	05298	Production textile (opérations)	05243
Conduite de machines de traitement du minerai	05274	Mécanique d'ascenseurs	05200	Protection et exploitation de territoires fauniques	05179
Conduite de procédés de traitement de l'eau	05213	Mécanique d'engins de chantier	05055	Réalisation d'aménagements paysagers	05071
Conduite et réglage de machines à mouler	05193	Mécanique de machines à coudre industrielles	05209	Réalisation d'aménagements paysagers (nouvelle version)	05320
Confection de vêtements et d'articles de cuir	05247	Mécanique de machines fixes	05146	Réception en hôtellerie	05283
Confection de vêtements (façon tailleur)	05219	Mécanique de protection contre les incendies	05121	Réfrigération (nouvelle version)	05315
Confection sur mesure et retouche	05239	Mécanique de véhicules légers	05154	Régulation de vol	05304
Cordonnerie	05145	Mécanique de véhicules lourds routiers	05049	Rembourrage artisanal	05080
Cuisine	05311	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	05260	Rembourrage industriel	05031
Cuisine d'établissement	01038	Mécanique marine	01250	Réparation d'appareils électroménagers	05024
Décoration intérieure et étalage	05005	Mise en œuvre de matériaux composites	05267	Réparation d'appareils électroniques audiovisuels	05271
Découpe et transformation du verre	05140	Modelage	05157	Réparation d'armes à feu	01489
Dessin de bâtiment	05250	Montage de câbles et de circuits	05269	Reprographie et façonnage	05240
Dessin de patron	05218	Montage de lignes électriques	05185	Santé, assistance et soins infirmiers	05287
Dessin industriel	05225	Montage de structures en aérospatiale	05197	Santé, assistance et soins infirmiers	05325
Ébénisterie	05030	Montage et installation de produits verriers	05139	Sciage	05088
Électricité (nouvelle version)	05295	Montage mécanique en aérospatiale	05307	Secrétariat	05212
Électromécanique de systèmes automatisés	05281	Montage structural et architectural	05299	Secrétariat (Inuktitut)	05255
Entretien de bâtiments nordiques	05202	Nettoyage à sec et entretien de vêtements	05082	Serrurerie	05162
Entretien de systèmes de tuyauterie industrielle	05216	Opération d'équipements de production (nouvelle version)	05310	Service-conseil à la clientèle en équipement motorisé	05258
Entretien et réparation de caravanes	05214	Organisation de loisirs au Nunavik	05228	Service de la restauration (nouvelle version)	05293
Entretien général d'immeubles	05211	Pâtes et papiers (opérations)	05262	Service technique d'équipement bureautique	05265
Esthétique	05035	Pâtisserie	05297	Soudage-montage	05195
Extraction de minerai	05261	Pêche professionnelle	05257	Soufflage de verre au néon	05155
Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés	05308	Peinture en bâtiment	05116	Soutien informatique	05229
Fabrication en série de meubles et produits en bois ouvré	05028	Photographie	05292	Taille de pierre	05178
Ferblanterie-tôlerie	05233	Plâtrage	05286	Techniques d'usinage	05223
Finition de meubles	05142	Plomberie-chauffage	05148	Tôlerie de précision	05244
Fleuristerie	05173	Pose d'armature de béton	05076	Traduction-interprétation (Inuktitut)	05204
Fonderie	05203	Pose de revêtements de toiture	05032	Traitement de surface	05222
Forage au diamant	05253	Pose de revêtements souples	05115	Transport par camion	05291
Forage et dynamitage	05092	Pose de systèmes intérieurs	05118	Travail sylvicole	05289
Grandes cultures	05254	Préparation et finition de béton	05117	Vente-conseil	05196
Horlogerie-bijouterie	05182	Procédés infographiques	05221	Vente-conseil (nouvelle version)	05321
Horticulture et jardinerie	05288	Production acéricole	05256	Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	05194
Horticulture ornementale	01088	Production de bovins de boucherie	05168	Vente de produits de quincaillerie	05272
Imprimerie	05246			Vente de voyages	05236
Installation et entretien de systèmes de sécurité	05296				

### Menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

Cuisine actualisée	05159	Mécanique de moteurs diesels et de contrôles électroniques	05259	Restauration de maçonnerie	05215
Cuisine du marché (nouvelle version)	05324	Mécanique de motocyclettes	05232	Secrétariat juridique	05226
Épilation à l'électricité	05068	Mécanique d'entretien en commandes industrielles	05006	Secrétariat médical	05227
Fabrication de moules	05249	Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel	05012	Sommellerie (nouvelle version)	05314
Gabarits et échantillons	01442	Outils	05042	Soudage haute pression	05234
Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction	05309	Pâtisserie de restaurant	01057	Spécialités en horticulture	05043
Horlogerie-rhabillage	05263	Réparation d'appareils au gaz naturel	05172	Usinage sur machines-outils à commande numérique	05224
Lancement d'une entreprise	05264	Représentation	05054	Vente et service en bijouterie	01017
Liaison en réseau d'équipement bureautique	05280				
Matrçage	05041				

### Programmes de langue anglaise

#### Menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP)

Accounting	05731	Automotive Body Repair & Repainting	05717	Dental Assistance	05644
Aesthetics	05535	Beef Production	05668	Desktop Publishing	05721
Aircraft Mechanical Assembly	05699	Business Equipment Technical Service	05765	Diamond Drilling	05753
Aircraft Structural Assembly	05697	Cabinet Making	05530	Electricity (new version)	05795
Assistance in Health Care Facilities	05816	Cable and Circuit Assembly	05769	Electronic Audio/Video Equipment Repair	05771
Assistance to Patients or Residents in Health Care Establishments	05581	Carpentry	01928	Elevator Mechanics	05700
Automated Systems Electromechanics	05781	Commercial and Residential Painting	05616	Food and beverage services (new version)	05793
Automobile Mechanics	05798	Computing Support	05729	Furniture Finishing	05642
		Dairy Production	05667	General Building Maintenance	05711

## Menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) (suite)

Hairdressing	05745	Machining Techniques	05723	Professional Sales	05696
Health and Social Services in Nunavik	05737	Marine Mechanics	01750	Protection and Development of Wildlife Habitats	05679
Health, Assistance and Nursing	05787	Masonry: Bricklaying	05803	Recreation Leaderships in Nunavik	05728
Hog Production	05671	Moulding Machine Set-up and Operation	05693	Refrigeration	05575
Home Care Assistance	05817	Northern Building Maintenance	05702	Refrigeration (new version)	05815
Home Care & Family & Social Assistance	05545	Northern Heavy Equipment Operations	05784	Residential and Commercial Drafting	05750
Hotel Reception	05783	Ore Extraction	05761	Retail Butchery	05768
Industrial Construction and Maintenance Mechanics	05760	Ornamental Horticulture	01588	RV Maintenance and Repair	05714
Industrial Drafting	05725	Pastry Making	05797	Sale of Mechanical Parts and Accessories	05694
Industrial Machinery Operation	05794	Pharmacy Technical Assistance	05802	Secretarial Studies	05712
Installation and Repair of Telecommunications Equipment	05766	Plastering	05786	Secretarial Studies (Inuktitut)	05755
Interior Decorating and Display	05505	Plumbing and Heating	05648	Sheet Metal Work	05733
Inuittitut Translation and Interpretation	05704	Precision Sheet Metal Work	05744	Tiling	05800
Landscaping Operations	05571	Preparing and Finishing Concrete	05617	Travel Sales	05736
Machine Operations, Mineral and Metal Processing	05774	Printing	05746	Trucking	05791
		Production Equipment Operation	05810	Welding and Fitting	05695
		Professional Cooking	01538		
		Professional Cooking	05811		

## Menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

Contemporary Cuisine	05659	Networked Office Equipment	05780	Secretarial Studies: Legal	05726
Diemaking	05541	Numerical Control Machine Tool Operation	05724	Secretarial Studies: Medical	05727
Electrolysis	05568	Preventive and Prospective Industrial Maintenance Mechanics	05512	Starting a Business	05764
High-Pressure Welding	05734	Sales Representation	05554	Toolmaking	05542
Market Fresh Cooking (new version)	05824				

## ÉTUDES COLLÉGIALES

### Liste des établissements d'enseignement

#### Collèges publics, conservatoires de musique et instituts

Cégep André-Laurendeau	929000	Cégep de l'Outaouais	919000	Cégep John Abbott	935000
Cégep Beauce-Appalaches	937000	– Campus Félix-Leclerc	919002	Cégep Lionel-Groulx	911000
– Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic	937001	– Centre d'études collégiales de Maniwaki	919003	Cégep Marie-Victorin	938000
Cégep d'Ahuntsic	913000	Cégep de Maisonneuve	916000	– Campus Beth Jacob	93800B
Cégep d'Alma	932001	Cégep de Matane	927000	– Campus Chaya Mushka	93800C
– Campus Abitibi-Témiscamingue	93201C	Cégep de Rimouski	901000	– Campus TAV	93800D
Cégep de Baie-Comeau	931001	– Centre matapédien d'études collégiales	901002	– Campus Namur	93800E
Cégep de Bois-de-Boulogne	914000	– Institut maritime du Québec	901001	Cégep Montmorency	930000
Cégep de Chicoutimi	932002	Cégep de Rivière-du-Loup	922000	Cégep régional de Lanaudière (Joliette)	910000
– Campus d'Alma	93202D	Cégep de Rosemont	915000	Cégep régional de Lanaudière (L'Assomption)	940001
– Centre d'études collégiales de Forestville	932012	– Cégep@distance	915001	Cégep régional de Lanaudière (Terbonne)	940002
– Centre québécois de formation aéronautique (Saint-Honoré)	932005	Cégep de Saint-Félicien	932004	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	908000
Cégep de Drummondville	907001	– Centre d'études collégiales à Chibougamau	932006	– Centre d'enseignement collégial de Brossard	90800B
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	904001	Cégep de Saint-Hyacinthe	907003	Champlain Regional College	
Cégep de Jonquières	932003	Cégep de Saint-Jérôme	928000	– Campus Lennoxville	936001
– Centre d'études collégiales en Charlevoix	932007	– Centre collégial de Mont-Laurier	928001	– Campus Saint-Lambert-Longueuil	936003
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	920000	Cégep de Saint-Laurent	912000	– Campus St. Lawrence	936002
– Campus d'Amos	920001	Cégep de Sainte-Foy	903000	Collège Dawson	933000
– Campus de Val-d'Or	920002	Cégep de Sept-Îles	931002	Collège Héritage	919001
Cégep de la Gaspésie et des Îles	900000	– Campus de Chicoutimi	93102B	Collège Shawinigan	906000
– Centre d'études collégiales de Baie- des-Chaleurs	900004	Cégep de Sherbrooke	904000	Conservatoire de musique de Gatineau	470502
– Centre d'études collégiales des Îles-de-la-Madeleine	900003	Cégep de Sorel-Tracy	907002	Conservatoire de musique de Montréal	749572
– École des pêches et de l'aquaculture du Québec	900002	– Centre d'études collégiales de Varennes	90702B	Conservatoire de musique de Québec	669510
– CFC Sainte-Anne-des-Monts	90000E	Cégep de Thetford	924000	Conservatoire de musique de Rimouski	020510
Cégep de La Pocatière	923000	Cégep de Trois-Rivières	905000	Conservatoire de musique de Saguenay	100501
– Centre d'études collégiales de Montmagny	923001	Cégep de Valleyfield	918000	Conservatoire de musique de Trois-Rivières	260504
Cégep de Lévis-Lauzon	921000	Cégep de Victoriaville	925000	Conservatoire de musique de Val-d'Or	520500
Cégep de Limoilou	902000	– École québécoise du meuble et du bois ouvré (section Montréal)	925002	Institut de technologie agroalimentaire	
– Campus de Charlesbourg	902001	Cégep du Vieux-Montréal	917000	– Campus de La Pocatière	190504
		Cégep Édouard-Montpetit	909000	– Campus de St-Hyacinthe	440512
		– École nationale d'aérotechnique	909001	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	749655
		Cégep François-Xavier-Garneau	926000	MacDonald College-Université McGill	699600
		Cégep Gérald-Godin	939000	Vanier College	934000

## Collèges privés

Académie de l'entrepreneurship québécois	294901	Collège info-technique (Dorval)	690560	Collège technique de Montréal inc.	749761
Campus Notre-Dame-de-Foy	210508	– Campus Granby	690562	Conservatoire Lassalle	749569
Collège André-Grasset		– Campus Longueuil	690563	École de danse de Québec	669542
– Collège André-Grasset (Montréal)	749547	– Campus St-Jean-sur-Richelieu	690564	École de musique Vincent-d'Indy	719503
– Institut Grasset	692531	– Campus Vaudreuil-Dorion	690561	École de sténographie judiciaire	692580
Collège April-Fortier	749720	Collège Inter-Dec	749760	École du show-business	690530
Collège Bart	669537	Collège international des Marcellines	749730	École nationale de cirque	749937
Collège CDI (campus de Laval)	389551	Collège international Marie-de-France	749557	École nationale de l'humour	749995
Collège CDI (campus de Montréal)	749747	Collège Jean-de-Brébeuf	749556	École nationale de police du Québec	770000
Collège CDI (campus de Québec)	669639	Collège la Cabriole	692570	École nationale de théâtre du Canada	749672
Collège Centennial	749701	Collège Lafèche	260501	Institut de création artistique et de	
Collège d'affaires Ellis inc.	250506	Collège LaSalle	749548	recherche en infographie (ICARI)	749996
Collège de l'Estrie inc.	277500	Collège Marianopolis	749712	Institut d'enregistrement du Canada enr.	359505
– Campus de Drummondville	692520	Collège Méridci	669506	Institut supérieur d'informatique I.S.I.	
Collège de l'immobilier du Québec	692590	Collège Multihexa/Québec	210578	(Montréal)	303531
Collège d'enseignement en immobilier inc.	692540	Collège Multihexa/Saguenay–Lac-Saint-Jean	691510	Institut Teccart (2003)	692550
Collège de photographie Marsan	749553	Collège O'Sullivan de Montréal	749561	Institut Trébas Québec inc.	749738
Collège radio télévision de Québec inc.	669635	Collège O'Sullivan de Québec	669546	L'école de danse contemporaine	749751
Collège Ellis (campus de Drummondville)	250506	Collège préuniversitaire Nouvelles		Musitechnic services éducatifs inc.	749841
Collège Ellis (campus de Trois-Rivières)	260507	Frontières	690510	Séminaire de Sherbrooke	270543
Collège Herzing (Laval )	691530	Collège Salette inc.	749795		
Collège Herzing (Montréal)	749758	Collège Stanislas inc.	719517		

## Liste des programmes d'études

Vous trouverez dans la liste qui suit les codes des sessions d'accueil et d'intégration ainsi que ceux des programmes d'études collégiales menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Si vous êtes inscrit à un programme d'études menant à l'obtention d'un autre diplôme que le DEC, vous devez inscrire le code qui vous a été fourni par votre collège lors de votre admission ou de votre inscription. En cas de doute ou si vous ne trouvez pas le programme auquel vous êtes inscrit dans la liste, veuillez vous adresser au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.

### Sessions d'accueil, d'intégration ou de transition

Accueil et intégration	08101
Structure d'accueil préuniversitaire	08004
Transition	08103

### Programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC)

#### Formation technique

Acupuncture	112A0	Gestion et exploitation d'entreprise agricole		Techniques d'intégration multimédia	582A1
Archives médicales	411A0	(ATE)	152AZ	Techniques d'intégration multimédia (ATE)	582AZ
Arts du cirque	561D0	Graphisme	570A0	Techniques d'intervention en délinquance	310B0
Assainissement de l'eau	260A0	Graphisme (ATE)	570AZ	Techniques d'intervention en délinquance	
Audioprothèse	160B0	Infographie en préimpression	581A0	(cheminement international)	310Z1
Avionique	28004	Interprétation théâtrale	561C0	Techniques d'intervention en loisirs	391A0
Avionique (ATE)	2800D	Minéralurgie	27103	Techniques d'inventaire et de recherche	
Commercialisation de la mode	571C0	Navigation	248B0	en biologie	14502
Commercialisation de la mode (ATE)	571CZ	Paysage et commercialisation en horticulture		Techniques d'orthèses et de prothèses	
Conseil en assurances et services financiers	410C0	ornementale	153C0	orthopédiques	144B0
Coordination de travail de bureau (ATE)	ZAA0X	Photographie	57004	Techniques d'orthèses visuelles	160A0
Coordination de travail de bureau (ATE)	ZAA2X	Photographie	570F0	Techniques de bioécologie	145C0
Danse – Interprétation	561B0	Sécurité incendie	311A0	Techniques de bureautique	412A0
Design de mode	571A0	Soins infirmiers	180A0	Techniques de bureautique (ATE)	412AZ
Design de présentation	57002	Soins infirmiers	180B0	Techniques de chimie analytique (ATE)	2100A
Design de présentation (ATE)	5700B	Soins préhospitaliers d'urgence	181A0	Techniques de chimie-biologie (ATE)	2100C
Design d'intérieur	57003	Techniques administratives (ATE)	4101B	Techniques de communication dans les médias	589B0
Design d'intérieur (ATE)	5700C	Techniques d'aménagement cynégétique		Techniques de construction aéronautique	280B0
Dessin animé	574A0	et halieutique	145B0	Techniques de construction	
Entretien d'aéronefs (ATE)	2800C	Techniques d'aménagement et d'urbanisme	222A0	aéronautique (ATE)	280BZ
Environnement, hygiène et sécurité au travail	260B0	Techniques d'animation 3D		Techniques de denturologie	110B0
Exploitation	27102	et de synthèse d'images	574B0	Techniques de design d'intérieur	570E0
Géologie appliquée	27101	Techniques d'aquaculture	231A0	Techniques de design de présentation	
Gestion d'un établissement de restauration	430B0	Techniques d'architecture navale	24801	(nouvelle version)	570D0
Gestion de commerces	410D0	Techniques d'écologie appliquée	14501	Techniques de design industriel	570C0
Gestion de commerces (ATE)	410DZ	Techniques d'éducation à l'enfance	322A0	Techniques de diététique	12001
Gestion de la production du vêtement	571B0	Techniques d'éducation spécialisée	351A0	Techniques de diététique (nouvelle version)	120A0
Gestion de projet en communications		Techniques d'électrophysiologie médicale	140A0	Techniques de génie chimique	21002
graphiques (nouvelle version)	581C0	Techniques d'hygiène dentaire	111A0	Techniques de génie mécanique	241A0
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	152A0	Techniques d'inhalothérapie	141A0	Techniques de génie mécanique (ATE)	241AZ

## Formation technique (suite)

Techniques de génie mécanique de marine	248C0	Techniques juridiques	310C0	Technologie de l'électronique industrielle	24306
Techniques de gestion de l'imprimerie	58108	Techniques papetières (ATE)	2320A	Technologie de l'électronique industrielle	24321
Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration	43002	Techniques policières	310A0	Technologie de l'électronique industrielle (ATE)	2430F
Techniques de gestion hôtelière	430A0	Techniques policières (cheminement international)	310Z0	Technologie de l'électronique industrielle (nouvelle version)	243C0
Techniques de l'impression	581B0	Techniques professionnelles de musique et chanson	551A0	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	221D0
Techniques de l'informatique	420A0	Technologie d'analyses biomédicales	140B0	Technologie de maintenance industrielle	241D0
Techniques de l'informatique (ATE)	420AZ	Technologie de conception électronique	24316	Technologie des matières textiles (ATE)	251AZ
Techniques de la comptabilité et de la gestion	410B0	Technologie de conception électronique (ATE)	2431F	Technologie de médecine nucléaire	142B0
Techniques de la comptabilité et de la gestion (ATE)	410BZ	Technologie de la géomatique	230A0	Technologie de radiodiagnostic	142A0
Techniques de la documentation	393A0	Technologie de la géomatique (ATE)	230AZ	Technologie de radio-oncologie	142C0
Techniques de la logistique du transport	410A0	Technologie de la géomatique (Cartographie) (ATE)	2300A	Technologie des matières textiles	251A0
Techniques de la logistique du transport (ATE)	410AZ	Technologie de la géomatique (Géodésie) (ATE)	2300B	Technologie des matières textiles (ATE)	251AZ
Techniques de laboratoire	210A0	Technologie de la maintenance industrielle (ATE)	2410E	Technologie des pâtes et papiers	232A0
Techniques de laboratoire (ATE)	2100Z	Technologie de la mécanique du bâtiment	221C0	Technologie des productions animales	153A0
Techniques de maintenance d'aéronefs	280C0	Technologie de la mécanique du bâtiment (ATE)	2210C	Technologie de systèmes ordinés	24315
Techniques de métiers d'art	573A0	Technologie de la mécanique du bâtiment (ATE)	2210C	Technologie du génie agromécanique	153D0
Techniques de métiers d'art (ATE)	5730A	Technologie de la mécanique du bâtiment (ATE)	221CZ	Technologie du génie civil	221B0
Techniques de muséologie	570B0	Technologie de la production horticole et de l'environnement	153B0	Technologie du génie civil (ATE)	2210B
Techniques de pilotage d'aéronefs	280A0	Technologie de la production pharmaceutique	235C0	Technologie du génie industriel	235B0
Techniques de procédés chimiques	210B0	Technologie de la production textile	251B0	Technologie du génie industriel	23501
Techniques de production et de postproduction télévisuelles	589A0	Technologie de la production textile (ATE)	251BZ	Technologie du génie industriel (ATE)	2350A
Techniques de production manufacturière	235A0	Technologie des procédés et de la qualité des aliments	154A0	Technologie du génie métallurgique	270A0
Techniques de prothèses dentaires	110A0	Technologie de la transformation des aliments (ATE)	154AZ	Technologie forestière	190B0
Techniques de réadaptation physique	144A0	Technologie de la transformation des produits forestiers	190A0	Technologie forestière (ATE)	190BZ
Techniques de recherche sociale	384A0	Technologie de la transformation des produits forestiers (ATE)	190AZ	Technologie physique	244A0
Techniques de santé animale	145A0	Technologie de l'architecture	221A0	Théâtre – Production	561A0
Techniques de thanatologie	171A0	Technologie de l'architecture navale (nouvelle version)	248A0	Transformation des matières plastiques (ATE)	2411B
Techniques de tourisme	414A0	Technologie de l'électronique	24311	Transformation des produits de la mer	23103
Techniques de tourisme (ATE)	4140A	Technologie de l'électronique	24322		
Techniques de tourisme (ATE)	414AZ	Technologie de l'électronique (ATE)	2431A		
Techniques de transformation des matériaux composites	241C0	Technologie de l'électronique (nouvelle version)	243B0		
Techniques de transformation des matières plastiques	24112				
Techniques de travail social	388A0				
Techniques du meuble et ébénisterie	233B0				
Techniques du milieu naturel	147A0				
Techniques du tourisme d'aventure	414B0				
Techniques équines	155A0				
Techniques juridiques (ATE)	3100C				

## Formation préuniversitaire

Arts et lettres	500A1	Danse et Arts plastiques	50613	Sciences de la nature – Musique	20011
Arts et lettres – Cheminement baccalauréat international	5001M	Histoire et civilisation	700B0	Sciences de la nature et Sciences humaines	20012
Arts et lettres et Arts plastiques	50013	Musique	501A0	Sciences humaines	300A0
Arts et lettres et Danse	50015	Musique et Arts plastiques	50113	Sciences humaines – Cheminement baccalauréat international	30010
Arts et lettres et Musique	50011	Musique et Danse	50115	Sciences humaines et Arts et lettres	30016
Arts plastiques	510A0	Sciences de la nature	200B0	Sciences humaines et Arts plastiques	30013
Arts plastiques et Arts et lettres	51016	Sciences de la nature – Cheminement baccalauréat international	20010	Sciences humaines et Danse	30015
Arts plastiques et Musique	51018	Sciences de la nature – Arts et Lettres	20016	Sciences humaines et Musique	30011
Danse	506A0	Sciences de la nature – Arts plastiques	20013	Sciences informatiques et mathématiques	200C0
Danse et Arts et lettres	50616	Sciences de la nature – Danse	20015	Sciences, Lettres et Arts	700A0

## Formation technique ou préuniversitaire selon le cheminement intensif ou accéléré

Administration et coopération intensif	X1301	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images intensif	X74B0	Techniques de santé animale intensif	X45A0
Archives médicales intensif	XX1A0	Techniques de bureautique intensif	X12A0	Techniques des procédés chimiques intensif	X1004
Arts et lettres intensif	X00A0	Techniques de comptabilité et de gestion intensif	X10B0	Techniques de tourisme intensif	X14A0
Conseil en assurances et services financiers intensif	X10C0	Techniques d'éducation à l'enfance intensif	X22A0	Techniques de travail social intensif	X88A0
Gestion de commerces intensif	X10D0	Techniques d'éducation spécialisée intensif	X51A0	Techniques d'hygiène dentaire intensif	X11A0
Sciences humaines et Arts plastiques intensif	X0013	Techniques de gestion hôtelière intensif	X3001	Techniques d'intégration multimédia intensif	X82A1
Soins infirmiers intensif	X80A0	Techniques de l'informatique intensif	X20A0	Techniques policières intensif	X10A0
Soins infirmiers intensif	X80B0	Techniques de l'informatique, spécialisation en gestion de réseaux informatiques intensif	X20AC	Technologie de l'électronique intensif	X43B0
Techniques administratives intensif	X1012			Technologie de l'électronique industrielle intensif	X43C0



Récréologie					
Religion					
Sociologie					
Sciences politiques					
Sciences sociales					
Théologie					
Traduction					
Urbanisme					
<b>Arts (régime coop.)</b>	<b>10050</b>				
Économique					
Traduction					
<b>Arts (dipl. et cert.) 2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>10099</b>				
<b>Creative Therapies</b>	<b>10601</b>				
<b>École d'arts</b>	<b>10600</b>				
Arts					
Cinéma					
Danse contemporaine					
Design					
Dessin et peinture					
Histoire de l'art					
Musique					
Photographie					
Sculpture, céramique et fibres					
Théâtre					
Thérapie par l'art					
<b>École d'arts (dipl. et cert.) 2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>10699</b>				
<b>Éduc. préscol. et ens. primaire/Ens. sec.</b>	<b>11200</b>				
Anglais, langue seconde					
Enseignement des arts plastiques					
<b>Génie</b>	<b>41000</b>				
<b>Génie (régime coop.)</b>	<b>41050</b>				
<b>Génie (dipl. et cert.) 2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>41099</b>				
<b>MBA</b>	<b>15001</b>				
<b>Public policy &amp; Public Administration</b>	<b>10002</b>				
<b>Sciences appliquées</b>	<b>40000</b>				
Informatique					
<b>Sciences appliquées (régime coop.) 1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>40050</b>				
Informatique					
<b>Sciences appliquées (dipl. et cert.) 2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>40099</b>				
<b>Sciences pures</b>	<b>20000</b>				
Actuariat					
Biochimie					
Biologie					
Chimie					
Géologie					
Mathématiques					
Physique					
Sc. de l'activité physique					
<b>Sciences pures (régime coop.) 1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>20050</b>				
Biochimie					
Chimie					
Mathématiques					
Physique					
Sc. de l'activité physique					
<b>Sciences pures (dipl. et cert.) 2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>20099</b>				
<b>UNIVERSITÉ LAVAL (975000)</b>					
<b>Administration</b>	<b>15000</b>				
BAA (administration des affaires)					
Comptabilité					
Entrepreneuriat et technologie					
Expertise comptable (CA)					
Gestion					
Management					
Marketing					
MBA (toutes les concentrations)					
Sciences de l'administration					
<b>Administration (profil coopératif)</b>	<b>15050</b>				
<b>Agriculture et alimentation</b>	<b>32000</b>				
Agroforesterie					
Développement rural intégré					
Distribution alimentaire					
Économie rurale					
Sciences animales					
Sciences de la consommation					
<b>Agroalimentaire</b>	<b>32100</b>				
Génie agroenvironnemental					
Génie alimentaire					
Sciences et technologie des aliments					
<b>Agronomie et agroéconomie</b>	<b>32110</b>				
<b>Architecture et aménagement</b>	<b>48000</b>				
Aménagement du territoire et développement régional					
<b>Arts visuels</b>	<b>10600</b>				
Arts plastiques					
Arts visuels					
<b>Design graphique</b>	<b>10610</b>				
<b>Droit</b>	<b>14000</b>				
<b>Droit notarial</b>	<b>14300</b>				
<b>Ergothérapie</b>	<b>58400</b>				
<b>Études internationales</b>	<b>15500</b>				
<b>Études libres et cours compensateurs</b>	<b>09999</b>				
<b>Foresterie et géomatique</b>	<b>33000</b>				
Aménagement et environnement forestiers					
Génie géomatique					
Sciences géomatiques					
<b>Géographie</b>	<b>33010</b>				
<b>Foresterie et géomatique (régime coop.)</b>	<b>33050</b>				
Génie du bois					
Opérations forestières					
<b>Génie</b>	<b>41000</b>				
Génie chimique					
Génie civil					
Génie des eaux					
Génie électrique					
Génie géologique					
Génie informatique					
Génie logiciel					
Génie mécanique					
Génie physique					
<b>Génie (régime coopératif)</b>	<b>20050</b>				
Génie des matériaux et de la métallurgie					
Génie des mines et de la minéralurgie					
Génie logiciel (profil coopératif)					
<b>Insertion ordre professionnel</b>	<b>07777</b>				
<b>Kinésiologie</b>	<b>58410</b>				
<b>Lettres</b>	<b>11000</b>				
Archéologie					
Archivistique					
Cinéma					
Communication publique					
Création littéraire					
Ethnologie					
Études anciennes					
Études théâtrales					
Histoire					
Histoire de l'art					
Journalisme					
Langues					
Linguistique					
Littérature					
Muséologie					
Rédaction professionnelle					
Traduction					
<b>Médecine (MD)</b>	<b>51000</b>				
<b>Médecine (autres programmes)</b>	<b>51080</b>				
Épidémiologie					
Médecine expérimentale					
Neurobiologie					
Santé communautaire					
Toxicomanie					
<b>Médecine (progr. de résidence)</b>	<b>50900</b>				
<b>Médecine dentaire</b>	<b>56000</b>				
<b>Médecine dentaire (autres programmes)</b>	<b>56080</b>				
<b>Médecine dentaire (dentisterie multidiscipl.)</b>	<b>56500</b>				
<b>Médecine dentaire (parodontie)</b>	<b>56600</b>				
<b>Musique</b>	<b>10300</b>				
<b>Nutrition</b>	<b>92000</b>				
<b>Orthophonie</b>	<b>53000</b>				
<b>Pharmacie</b>	<b>54000</b>				
<b>Philosophie</b>	<b>13000</b>				
<b>Physiothérapie</b>	<b>58400</b>				
<b>Programme multidisciplinaire</b>	<b>10700</b>				
<b>Sciences</b>	<b>20000</b>				
Actuariat					
Bio-informatique					
Biochimie					
Biologie					
Biotechnologie					
Chimie					
Géologie					
Informatique (certificat)					
Mathématiques					
Microbiologie					
Physique					
Statistique					
<b>Informatique (baccalauréat)</b>	<b>20300</b>				
<b>Informatique (profil coopératif)</b>	<b>20350</b>				
<b>Sciences de l'éducation</b>	<b>18000</b>				
Adaptation scolaire					
Enseignement collégial					
Formation des adultes en milieu de travail					
Intervention sportive					
Sciences de l'orientation					
Technologie éducative					
<b>Éducation musicale</b>	<b>11200</b>				
<b>Enseignement préscol. et primaire</b>	<b>11200</b>				
<b>Enseignement prof. et technique</b>	<b>11200</b>				
<b>Enseignement secondaire</b>	<b>11200</b>				
<b>Sciences infirmières</b>	<b>58000</b>				
Sciences infirmières (cheminement B)					
Sciences infirmières (cheminement C)					
<b>Sciences infirmières (cheminement A)</b>	<b>58001</b>				
<b>Sciences sociales</b>	<b>16000</b>				
Anthropologie					
Économique					
Études autochtones					
Études sur le vieillissement					
Psychologie					
Relations industrielles					
Science politique					
Service social					
Sociologie					
<b>Psychologie clinique (doctorat)</b>	<b>99905</b>				
<b>Théologie</b>	<b>10500</b>				
Études bibliques					
Études juives					
Pastorale					
Sciences des religions					
<b>UNIVERSITÉ MCGILL (979000)</b>					
<b>Architecture</b>	<b>48000</b>				
Architecture					
Urbanisme					
<b>Arts</b>	<b>10000</b>				
Administration pédagogique					
Allemand					
Anglais					
Anthropologie					
Bibliothéconomie et sciences de l'information					
Économie					
Études africaines					
Études canadiennes					
Études classiques					
Études du Moyen-Orient					
Études est-asiatiques					
Études françaises					
Études hispaniques					
Études humanistes					
Études juives					
Études latino-américaines et caraïbes					
Études nord-américaines					
Études québécoises					
Études religieuses					
Études russes					

Géographie		Interprétation		Mathématiques et statistique	
Histoire		Musicologie		Philosophie	
Histoire de l'art		Théorie		Physique	
Informatique		<b>Service social</b>	<b>16100</b>	Psychoéducation	
Italien		<b>Sciences</b>	<b>20000</b>	Psychologie	
Langues modernes		Anatomie		Relations industrielles	
Linguistique		Biochimie		Science politique	
Mathématiques		Biologie		Sciences biologiques	
Musique		Chimie		Sciences économiques	
Philosophie		Géographie		Service social	
Psychologie		Informatique		Sociologie	
Relations industrielles		Mathématiques		Traduction	
Sociologie		Médecine (année préparatoire)		<b>Baccalauréat 120 unités</b>	<b>10710</b>
Science politique		Médecine dentaire (année préparatoire)		<b>Arts et sciences – Programmes coop.</b>	<b>10750</b>
<b>Droit</b>	<b>14000</b>	Microbiologie et immunologie		<b>Arts et sciences – Progr. avec stage</b>	<b>10755</b>
Common law		Physiologie		<b>Droit</b>	<b>14000</b>
Droit aérien et spatial		Physique		Droit	
Droit civil		Psychologie		Notariat	
Droit comparatif		Sciences atmosphériques		<b>Éducation permanente</b>	
<b>Droit (programme de McGill)</b>	<b>14500</b>	Sciences de la terre et des planètes		(tous les certificats)	<b>18100</b>
<b>Éducation</b>	<b>18000</b>	<b>Sciences appliquées</b>	<b>40000</b>	<b>Études libres</b>	<b>09999</b>
Didactique des arts		<b>Sciences infirmières</b>	<b>58000</b>	<b>Kinésiologie</b>	<b>50100</b>
Éducation auprès des pop. autocht. et nordiques		<b>UNIVERSITÉ MCGILL</b>		<b>Médecine</b>	
Éducation des surdoyés		<b>Collège MacDonald</b>	<b>(97900B)</b>	Année préparatoire	<b>51001</b>
Éducation physique		<b>Collège Presbytérien</b>	<b>(97900C)</b>	Programme MD	<b>51000</b>
Enseignement de l'anglais, langue seconde		<b>Séminaire diocésain de Montréal</b>	<b>(97900E)</b>	Résidence	<b>50900</b>
Enseignement du français, langue seconde		<b>Séminaire Uni</b>	<b>(97900D)</b>	Autres programmes, faculté de médecine	<b>51080</b>
Enseignement moral		<b>Sciences de l'agriculture et de</b>		<b>Médecine dentaire</b>	
Enseignement religieux		<b>l'environnement/Diététique et nutrition</b>	<b>32000</b>	Année préparatoire	<b>56001</b>
Entraînement sportif		Agriculture		Programme DMD	<b>56000</b>
Relations humaines et vie familiale		Agronomie		Dentisterie pédiatrique	<b>56202</b>
Technologie éducative		Biologie animale		Orthodontie	<b>56200</b>
<b>Éduc. préscol. et ens. primaire/</b>		Biologie de l'environnement		Réhabilitation prosthodontique	<b>56201</b>
<b>Ens. secondaire</b>	<b>11200</b>	Botanique		Autres programmes, faculté de	
<b>Éducation permanente</b>	<b>18100</b>	Conservation des ressources		médecine dentaire	<b>56080</b>
<i>Pour la liste complète des programmes</i>		Économie agricole		<b>Musique</b>	<b>10300</b>
<i>reconnus, consultez le bureau d'aide</i>		Microbiologie		<b>Nutrition</b>	<b>52000</b>
<i>financière de votre établissement d'enseignement.</i>		Nutrition		<b>Optométrie</b>	<b>55000</b>
<b>Ergothérapie et physiothérapie</b>	<b>58400</b>	Phytoprotection		Année préparatoire	<b>55001</b>
<b>Génie (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles)</b>	<b>41000</b>	Phytotechnie		<b>Orthophonie</b>	<b>53000</b>
Génie chimique		Science de l'alimentation		Audiologie	<b>53001</b>
Génie civil		Sciences des ressources naturelles		<b>Pharmacie</b>	<b>54000</b>
Génie électrique		Sciences des sols		<b>Programmes interdisciplinaires de la FES</b>	<b>51500</b>
Génie informatique		Zoologie		Administration sociale	
Génie mécanique		Zoologie appliquée		Bioéthique	
Génie minier et métallurgique		<b>Diététique</b>	<b>32001</b>	Biologie moléculaire	
<b>Génie (régime coop.)</b>	<b>40050</b>	<b>Génie agricole (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles)</b>	<b>41000</b>	Environnement et prévention	
Génie minier		<b>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</b>	<b>(976000)</b>	Ergonomie	
<b>Gestion</b>	<b>15000</b>	<b>Aménagement</b>		Génie biomédical	
Administration des services alimentaires		Architecture	<b>48010</b>	Interventions en toxicomanie	
Affaires internationales		Architecture (4 ans)	<b>48000</b>	Muséologie	
Analyse urbaine et immobilier		Architecture de paysage	<b>48000</b>	Santé environnementale et santé au travail	
Comportement organisationnel et personnel		Design d'intérieur	<b>48010</b>	Santé et sécurité du travail	
Comptabilité		Design industriel	<b>48000</b>	Sciences humaines appliquées	
Économie		Urbanisme	<b>48010</b>	Toxicologie et analyse du risque	
Entrepreneurship		<b>Arts et sciences</b>	<b>10700</b>	Séminaires interdisciplinaires	
Finance		Anthropologie		<b>Commerce électronique</b>	<b>51501</b>
Gestion des opérations		Bibliothéconomie et sc. de l'information		<b>Réadaptation</b>	
Gestion stratégique		Chimie		Réadaptation occupationnelle	<b>50025</b>
Marketing		Communication		Réadaptation physique	<b>50035</b>
Mathématiques		Criminologie		<b>Sciences de l'éducation</b>	<b>18000</b>
MBA		Démographie		Éducation et administration de l'éducation	
Psychologie		Études anglaises		Didactique	
Relations industrielles		Études classiques		Formation continue	
Sciences administratives		Études françaises		<b>Formation initiale des maîtres</b>	<b>11200</b>
Systèmes intégrés de gestion		Géographie		<b>Orthopédagogie</b>	<b>11200</b>
<b>Médecine dentaire (U1 à U4)</b>	<b>56000</b>	Histoire		<b>Sciences infirmières</b>	
<b>Médecine dentaire (résidence mult.)</b>	<b>56500</b>	Histoire de l'art		(autres programmes)	<b>58000</b>
<b>Médecine (programme de résidence)</b>	<b>50900</b>	Informatique et recherche opérationnelle		<b>Sciences infirmières (programmes</b>	
<b>Médecine (U1 à U4)</b>	<b>51000</b>	Linguistique		<b>de baccalauréat)</b>	<b>58002</b>
<b>Musique</b>	<b>10300</b>	Littérature comparée		<b>Théologie</b>	<b>10500</b>
Applications informatiques		Littératures et langues modernes			
Composition					
Enseignement de la musique					

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

<b>Campus de la Faculté de médecine vétérinaire</b>	<b>(97600B)</b>
<b>Diplôme d'études spécialisées (DES)</b>	<b>90300</b>
<b>Médecine vétérinaire</b>	<b>52000</b>

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

<b>Campus Maurice</b>	<b>(97600C)</b>
<b>Médecine</b>	<b>51000</b>

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE**

<b>Campus de Longueuil</b>	<b>(97700C)</b>
<b>Campus de Saguenay</b>	<b>(97700D)</b>
<b>Administration</b>	<b>15000</b>

Administration des affaires	
Comptabilité de gestion	
Comptabilité financière	
Comptabilité professionnelle	
Fiscalité	
Gestion des ressources humaines	
Gestion du marketing	
Gestion et développement des coopératives	
Sécurité et gestion de crise	
<b>Administration (régime coop.)</b>	<b>15050</b>
Administration	
Administration des affaires	
<b>Droit</b>	<b>14000</b>
Droit notarial	
Droit de la santé	
<b>Droit – Biotechnologie</b>	<b>14001</b>
<b>Droit (régime coop.)</b>	<b>14050</b>
<b>Éducation</b>	<b>18000</b>

Administration scolaire	
Applications éducatives de l'ordinateur	
Aptitude pédag. à enseigner au secondaire	
Didactique des moyens d'expression	
Éducation spécialisée	
Enseignement	
Enseignement du français	
Enseignement professionnel	
Formation en éducation des adultes	
Information et orientation professionnelle	
Orientation	
Perfectionnement en enseignement collégial	
Psychoéducation	
Sciences de l'éducation	
<b>Adaptation scolaire</b>	<b>11200</b>
<b>Éduc. préscol. et ens. primaire/Ens. sec.</b>	<b>11200</b>
<b>Éducation (régime coop.)</b>	<b>18050</b>
Information et orientation professionnelle	
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>50100</b>
Intervention en activité physique	
Kinanthropologie	
<b>Éduc. physique et sportive (régime coop.)</b>	<b>50150</b>
Activité physique (milieux extrascolaires)	
<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>10000</b>

Communications	
Économique	
Études anglaises	
Études françaises	
Études sur les femmes	
Expression artistique	
Géographie	
Géographie physique	
Gérontologie	
Histoire	
Langues modernes	
Littérature canadienne comparée	
Philosophie	
Programme multidisciplinaire	
Psychologie	
Psychologie des relations humaines	
Santé communautaire	

Santé et sécurité au travail	
Service social	
Téledétection	
Toxicomanie	
Traduction	

<b>Lettres et sciences humaines (régime coop.)</b>	<b>10050</b>
Économique	
Étud. anglaises/Réd. prof. anglaise	
Étud. françaises/Réd. et communication	
Géographie	
Géographie physique	
Maîtrise en économie	

<b>Médecine</b>	<b>51000</b>
Médecine familiale	
Programme conjoint M. D.-M. Sc.	
Sciences cliniques	
<b>Médecine (programme de résidence)</b>	<b>50900</b>

<b>Musique</b>	<b>10300</b>
<b>Sciences</b>	<b>20000</b>

Biologie	
Biologie cellulaire	
Biochimie	
Chimie	
Ergothérapie	
Informatique	
Informatique de gestion	
Mathématiques	
Microbiologie	
Pharmacologie	
Physiologie	
Physiothérapie	
Physique	
Radiobiologie	
<b>Sciences (régime coop.)</b>	<b>20050</b>
Chimie	
Informatique	
Informatique de gestion	
Mathématiques	
Physique	
<b>Sciences appliquées</b>	<b>40000</b>

Environnement	
Génie chimique	
Génie civil	
Génie électrique	
Génie informatique	
Génie mécanique	
<b>Sciences appliquées – Génie</b>	<b>41000</b>

Génie chimique	
Génie civil	
Génie électrique	
Génie mécanique	
<b>Sciences appliquées – Génie (régime coop.)</b>	<b>41050</b>
<b>Sciences infirmières</b>	<b>58000</b>
<b>Théologie</b>	<b>10500</b>

Culture religieuse	
Sciences humaines des religions	

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA (H1021A)**

<b>Administration</b>	<b>15000</b>
<b>Administration (régime coop.)</b>	<b>15050</b>
Comptabilité	
Système d'informat. de gestion (SIG)	
<b>Arts</b>	<b>10000</b>

Arts	
Communication	
Études de l'environnement	
Géographie	
Histoire	
Linguistique	
Philosophie	
Théâtre	
Traduction	

<b>Arts (régime coop.)</b>	<b>10050</b>
Études de l'environnement	
Géographie	
Histoire	
Traduction	

<b>Arts visuels</b>	<b>10600</b>
<b>Common Law</b>	<b>14010</b>
<b>Droit</b>	<b>14000</b>

Droit civil	
Notariat	
Programme national de droit	
<b>Éducation</b>	<b>18000</b>
<b>Éducation physique</b>	<b>50100</b>

Éducation physique	
Kinanthropologie	
<b>Génie</b>	<b>41000</b>
<b>Génie (régime coop.)</b>	<b>40050</b>

Génie chimique	
Génie civil	
Génie électrique	
Génie mécanique	
<b>Médecine</b>	<b>51000</b>
<b>Musique</b>	<b>10300</b>
<b>Orthophonie et audiologie</b>	<b>53000</b>
<b>Sciences</b>	<b>20000</b>

Géologie	
Nutrition et biochimie	
Sciences pures et appliquées	
<b>Sciences (régime coop.)</b>	<b>20050</b>
Informatique	
Maths/Sciences	
<b>Sciences de la santé</b>	<b>58200</b>

Ergothérapie	
Physiothérapie	
<b>Sciences infirmières</b>	<b>58000</b>
<b>Sciences sociales</b>	<b>16000</b>

Récréologie	
Sciences des loisirs	
Sciences sociales	
<b>Sciences sociales (régime coop.)</b>	<b>16050</b>
Sciences des loisirs	

<b>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (Rouyn 978006) (Val-d'Or 97806B)</b>	
<b>Administration</b>	<b>15000</b>
Comptabilité	
Relations de travail	
<b>Arts plastiques</b>	<b>10800</b>
Multimédia	
<b>Psychoéducation</b>	<b>17000</b>

Psychoéducation	
Sc. du comportement humain	
<b>Sciences appliquées</b>	<b>40000</b>
<b>Sciences appliquées – Génie</b>	<b>41000</b>
<b>Sciences de la santé</b>	<b>58200</b>

Réadaptation motrice et sensorielle	
Sciences cliniques	
<b>Sciences de l'éducation</b>	<b>18000</b>
<b>Adaptation scolaire</b>	<b>11200</b>
<b>Éduc. préscol. et ens. primaire/Ens. secondaire</b>	<b>11200</b>
<b>Sciences infirmières</b>	<b>58000</b>

Santé communautaire	
<b>Service social</b>	<b>16100</b>
Animation	
Sciences humaines	
Travail social	

<b>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI (978003)</b>	
<b>Arts</b>	<b>10800</b>
Arts	
Arts numériques	
Baccalauréat interdisciplinaire en arts	

Cinéma et vidéo		<b>Sciences de l'éducation</b>	<b>18000</b>	Création littéraire	
Théâtre		Psychologie		Études littéraires	
Théorie et histoire de l'art		<b>Sciences fondamentales</b>	<b>20000</b>	Espagnol	
<b>Enseignement</b>	<b>11200</b>	Biologie		Français écrit	
Éduc. préscol. et enseignement primaire		Chimie		Français écrit pour non-francophones	
Enseignement de l'éducation physique et à la santé		Éco-conseil		Intervention psychosociale	
Enseignement des arts		Ressources renouvelables		Scénarisation cinématographique	
Enseignement des langues secondes		Sciences de l'environnement		Sémiologie	
Enseignement en adapt. scolaire et sociale		<b>Sciences religieuses</b>	<b>10400</b>	<b>Science politique et droit</b>	<b>14000</b>
Enseignement professionnel		Éthique		Administration des services publics	
Enseignement secondaire (profils : français, mathématique, science et technologie, univers social)		Éthique de société		Droit	
<b>Génie – Sciences appliquées</b>	<b>41000</b>	Études interdisciplinaires pour les aînés		Droit social et du travail	
Génie électrique (stage)		Expression culturelle des aînés		Gestion des services municipaux	
Génie géologique (stage)		Intervention pastorale		Science politique	
Génie informatique (stage)		Théologie		Sciences juridiques	
Génie mécanique (stage)				<b>Sciences</b>	<b>20000</b>
Ingénierie de l'aluminium (stage)				Actuariat	
<b>Informatique – Mathématique</b>	<b>20300</b>	<b>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (978001)</b>		Analyse chimique	
Conception de jeux vidéo		<b>Arts</b>	<b>10000</b>	Biochimie	
Informatique		Analyse expressive du mouvement		Bioinformatique	
Informatique appliquée		Art dramatique		Biologie	
Informatique de gestion		Arts d'impression		Biologie en apprentissage par problèmes	
Mathématique		Arts visuels et médiatiques		Chimie	
<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>16000</b>	Connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne		Développement de logiciels	
Activité physique et éducation à la santé		Danse		Écologie	
Archéologie		Design de l'environnement		Exploration et gestion des ressources	
Coopération internationale		Design d'événements		Génie logiciel	
Développement régional		Design graphique		Géographie physique	
Études et interventions régionales		Éducation somatique		Géologie	
Études littéraires		Études des arts		Géologie appliquée	
Géographie		Études et pratiques des arts		Gestion durable des ressources forestières	
Géographie et aménagement		Gestion et design de la mode		Informatique	
Gestion des documents et archives		Histoire de l'art		Informatique cognitive	
Histoire		Muséologie		Informatique de gestion, activité de synthèse	
Intégration sociocomm. des personnes ayant une déficience intellectuelle		Peinture		Informatique de gestion (maîtrise)	
Interprétation visuelle		Sculpture		Informatique et génie logiciel	
Intervention communautaire		Théâtre		Intervention ergonomique en santé sécurité au travail	
Intervention jeunesse		<b>Arts plastiques</b>	<b>10011</b>	Mathématiques	
Lettres et langues modernes		<b>Arts visuels</b>	<b>10011</b>	Météorologie	
Linguistique		<b>Musique</b>	<b>10011</b>	Méthodes quantitatives	
Médecine expérimentale		<b>Éducation</b>	<b>18000</b>	Microélectronique	
Plein air et tourisme d'aventure		Carrière		Physique	
Rédaction		Développement de carrière		Ressources minérales	
Sciences de l'activité physique		Éducation		Sciences de la Terre	
Sciences politiques		Éducation en milieu de garde		Sciences de l'atmosphère	
Sociologie et anthropologie		Éducation interculturelle		Sciences de l'environnement	
Télé-détection et cartographie		Enseignement en formation professionnelle		Technologie de l'information	
Travail social		Formateurs d'adultes en milieu scolaire		Télécommunications	
<b>Sciences administratives</b>	<b>15000</b>	Formateurs en milieu de travail		Toxicologie de l'environnement	
Administration		Intervention éducative en milieu familial et communautaire		<b>Informatique et génie logiciel (régime coop.)</b>	<b>20050</b>
Coaching		Intervention en activité physique		<b>Sciences de la gestion</b>	<b>15000</b>
Finance		Intervention pédagogique		Administration	
Gestion de l'hôtellerie		Kinanthropologie		Administration de services	
Gestion de projet		<b>Enseignement (baccalauréat 120 unités)</b>	<b>11200</b>	Administration des affaires	
Gestion des organisations		Art dramatique (profil enseignement)		Analyse et gestion urbaines	
Gestion des ressources humaines		Arts visuels (profil enseignement)		Analyse financière	
Marketing		Éduc. préscol. et enseignement primaire		Assurance et produits financiers	
MBA		Éducation physique (profil enseignement)		Commerce international	
Santé et sécurité au travail		Enseignement en adapt. scolaire et sociale		Comptabilité de management	
Sciences comptables		Enseignement de la danse		Comptabilité générale	
<b>Sciences appliquées</b>	<b>40000</b>	Enseignement du français langue première		Conseil en management	
Géologie		Enseignement des mathématiques		Économique	
Ingénierie		Enseignement religieux et ens. moral		Études urbaines	
Ressources minérales		Enseignement des sciences		Finances	
Sciences de la Terre		Enseignement des sciences humaines		Finances appliquées	
<b>Sciences de la santé</b>	<b>58200</b>	Musique (profil enseignement)		Gestion de projet	
Santé communautaire		<b>Lettres, langues et communications</b>	<b>11000</b>	Gestion des ressources humaines	
Santé mentale		Allemand		Gestion du tourisme et de l'hôtellerie	
Sciences infirmières		Anglais		Gestion et planification du tourisme	
Toxicomanie		Animation culturelle		Gestion informatisée	
		Animation et recherche culturelles		Immobilier	
		Communauté virtuelle		Marketing	
		Communication		Perfectionnement en gestion	

Sciences comptables		Éthique		<b>Sc. sociales, administration et éducation</b>	<b>15000</b>
Sciences comptables, rapport d'activités		Études littéraires		Administration	
Urbanisme		Histoire		Économique	
<b>Sciences humaines</b>	<b>16000</b>	Pratiques psychosociales		Enfance inadaptée	
Éducation morale		Psychologie		Enseignement	
Enseignement des langues secondes		Travail social		Enseignement en adaptation scolaire	
Enseignement du français		<b>Sciences pures et appliquées</b>	<b>20000</b>	Enseignement du français au primaire	
Géographie (baccalauréat)		Biologie		Enseignement professionnel	
Gérontologie sociale		Chimie de l'environnement et des bioressources		Enseignement technique	
Gestion des documents et des archives		Géographie		Géographie	
Histoire		Gestion de la faune et de ses habitats		Gestion de projet	
Immigration et relations interethniques		Informatique		Gestion des ressources humaines	
Intervention sociale		Océanographie		Gestion policière	
Interprétation visuelle		Sciences de l'environnement		Recherche et rédaction	
Linguistique		Transport maritime		Recherche opérationnelle	
Planification territoriale et développement local		<b>Études libres</b>	<b>09999</b>	Sciences comptables	
Psychologie		<b>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À</b>		Sciences de l'éducation	
Science, technologie et société		<b>TROIS-RIVIÈRES</b>	<b>(978002)</b>	Traduction	
Sciences des religions		<b>Arts plastiques</b>	<b>10800</b>	<b>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (978005)</b>	
Sciences du langage		<b>Chiropratique</b>	<b>51500</b>	<b>Campus de St-Jérôme</b>	<b>(97805B)</b>
Sciences sociales		<b>Ens. préscol. et primaire/Ens. secondaire</b>	<b>11200</b>	<b>Administration</b>	<b>15000</b>
Sexologie		<b>Mathématiques et enseignement au</b>	<b>11210</b>	Administration	
Sociologie		<b>secondaire – maths</b>		Gestion de projet	
Systèmes d'information géographique		<b>Médecine podiatrice</b>	<b>52500</b>	Relations industrielles	
Travail social		<b>Pratique sage-femme</b>	<b>59000</b>	Santé et sécurité au travail	
<b>Géographie (maîtrise)</b>	<b>16010</b>	<b>Sciences appliquées – Génie</b>	<b>41000</b>	Sciences comptables	
<b>Philosophie</b>	<b>16011</b>	DESS en génie		<b>Administration (régime coop.)</b>	<b>15050</b>
<b>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI</b>		Doctorat en génie		Administration	
<b>Campus de Rimouski</b>	<b>(978004)</b>	Génie chimique		Gestion de projet (coop.)	
<b>Campus de Lévis</b>	<b>(97804B)</b>	Génie électrique		Relations industrielles	
<b>DESS en sciences comptables</b>		Génie industriel		<b>Arts et design</b>	<b>10800</b>
<b>(campus de Lévis)</b>	<b>15002</b>	Génie mécanique manufacturier		<b>Génie informatique</b>	<b>41000</b>
<b>Sciences appliquées – Génie</b>	<b>41000</b>	Maîtrise en génie		<b>Sciences appliquées</b>	<b>40000</b>
Génie électrique		<b>Sciences humaines</b>	<b>16000</b>	Informatique	
Génie mécanique		Anglais		Science et technologie de l'information	
Génie des systèmes électromécaniques		Études littéraires françaises		<b>Sciences appliquées (régime coop.)</b>	<b>40050</b>
Ingénierie		Études littéraires québécoises		Informatique	
<b>Sciences de la gestion</b>	<b>15000</b>	Français pour non-francophones		<b>Sciences de l'éducation</b>	<b>18000</b>
Administration des affaires		Génagogie		Sciences de l'éducation	
Assurance et produits financiers		Gérontologie		<b>Enseignement des arts (120 u.)</b>	<b>11200</b>
Entrepreneurship		Histoire		<b>Ens. préscol. et primaire/</b>	
Gestion de projet		Musique		<b>Ens. sec. (120 u.)</b>	<b>11200</b>
Gestion des personnes en milieu de travail		Philosophie		<b>Orthopédagogie (120 u.)</b>	<b>11200</b>
Gestion des ressources humaines		Psychologie		<b>Sciences humaines et lettres</b>	<b>16000</b>
Gestion des ressources maritimes		Récréologie		Animation	
Marketing		Sciences du loisir		Communication	
Planification financière		Sciences religieuses et pastorale		Lettres	
Sciences comptables		Théologie		Psychoéducation	
<b>Sciences de la santé</b>	<b>58200</b>	<b>Sciences pures – appliquées – santé</b>	<b>20000</b>	Psychologie	
Santé mentale		Biochimie		Sciences politiques	
Sciences infirmières		Biologie		Sciences sociales	
Soins critiques		Biologie médicale		Sciences sociales appliquées	
Soins infirmiers communautaires		Biophysique		Sociologie	
Toxicomanie		Chimie		Traduction et rédaction	
<b>Sciences de l'éducation</b>	<b>18000</b>	Économie de gest. des syst. P.M. dimensions		Travail social	
Éducation contemporaine		Électronique industrielle		<b>Sciences infirmières</b>	<b>58000</b>
<b>Enseignement (baccalauréat, 4 ans)</b>	<b>11200</b>	Informatique			
Adaptation scolaire et sociale		Mathématiques			
Éducation préscolaire et enseignement primaire		Nursing communautaire			
Enseignement professionnel		Pâtes et papiers			
Enseignement secondaire		Physique			
<b>Sciences humaines</b>	<b>16000</b>	Santé et sécurité au travail			
Administration publique et régionale		Sciences de l'activité physique			
Communication (relations humaines)		Sciences de l'énergie			
Développement régional et territorial		Sciences de l'environnement			
Développement social et analyse des problèmes sociaux		Sciences infirmières			
		Sécurité et hygiène industrielles			

# ÉTUDES À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC MAIS AU CANADA

## Codes des établissements d'enseignement canadiens à l'extérieur du Québec

Vous trouverez dans la liste qui suit les établissements d'enseignement dont les programmes d'études sont reconnus pour l'attribution de prêts seulement ou pour l'attribution de prêts et de bourses. La situation peut changer après la parution du présent guide et d'autres établissements peuvent s'ajouter à la liste. En cas de doute, veuillez vous adresser au bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement ou à l'Aide financière aux études.

Academy Canada (Corner Brook)	H7459A	Collège Algonquin AAT (Nepean)	H5202A	Eastern College (St-John's)	H7377C
Academy Canada of St. John's	H7459B	Collège Algonquin AAT (Pemproke)	H5202C	Eastern Ontario School of X-Ray Technology	H7454A
Acadia University	H1028A	Collège Algonquin AAT (Perth)	H5202B	École d'art d'Ottawa	H7346A
Alberta College of Art and Design	H7340A	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Bathurst)	H7189A	École nationale de ballet (Toronto)	H7341A
Algoma University College	H7046A	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Campbellton)	H7189B	Emily Carr Institute of Art and Design	H7168B
Algonquin Careers Academy	H7374A	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Dieppe)	H7189D	Everest College (Brampton)	H4137U
Annapolis Valley Campus (Nova Scotia C C)	H7209A	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Edmundston)	H7189C	Everest College (Hamilton City Centre)	H4137H
Applied Multimedia Training Centres	H7427A	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Miramichi)	H7189H	Everest College (London)	H4137X
Applied Multimedia Training Centres (Winnipeg)	H7427B	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Moncton)	H7189F	Everest College (Mississauga)	H4137M
Art Institute of Toronto	H7409D	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Saint John)	H7189I	Everest College (Ottawa East)	H4137C
Art Institute of Vancouver-Burnaby	H7458A	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Shippagan)	H7189G	Everest College (Ottawa West)	H4137N
Ashton College (Vancouver)	H7501A	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Woodstock)	H7189E	Everest College (Scarborough)	H7147E
Atlantic Baptist University	H7315A	Collège dominicain de philosophie et de théologie	H1049A	Everest College (Toronto)	H7147A
Atlantic School of Theology	H7383A	Collège Boréal (Hearst)	H7397B	Everest College (Toronto Central)	H4137Q
Atlantic Tourism Hosp. Institute (Holland College)	H7174B	Collège Boréal (Kapuskasing)	H7397C	Everest College (Toronto South)	H4137L
Bethany Bible College	H7417A	Collège Boréal (New Liskeard)	H7397D	Everest College (Windsor)	H4137W
Blanche MacDonald Centre	H7473A	Collège Boréal (Sturgeon)	H7397E	Faculté Saint-Jean (Université d'Alberta)	H1079A
Brandon University	H7333A	Collège Boréal (Sudbury)	H7397A	Fairview College	H4345A
Brescia College	H7058C	Collège Boréal (Timmins)	H7397G	Fanshawe College (London Campus)	H7098A
Briercrest Bible College	H7372A	Collège de l'Acadie (Argyle)	H7394B	Fleming College (Frost Campus)	H7103B
Briercrest Biblical Seminary	H7372B	Collège de l'Acadie (Clare)	H7394D	Fleming College (Sutherland Campus)	H7103A
British Columbia Institute of Technology	H7154A	Collège de l'Acadie (Halifax-Dartmouth)	H7394E	Fleming College (Haliburton Campus)	H7103C
Brock University	H7064A	Collège de l'Acadie (Île-du-Prince-Édouard)	H7394G	Formation Papyrus Training Inc.	H7441A
Burnaby College	H7375A	Collège de l'Acadie (Petit de Grat)	H7394C	Fraser Valley College	H7242A
Cambrian College	H7097A	Collège de l'Acadie (Pomquet)	H7394A	Gastown Actors Studio Ltd	H7407A
Camosun College	H7144B	Collège de l'Acadie (Saint-Joseph-du-Moine)	H7394F	George Brown College	H7105A
Camosun College (Lansdowne)	H7144A	College of North Atlantic (Clareville)	H7421A	Georgian College AAT	H7111A
Canadian Bible College	H7351A	College of North Atlantic (Corner Brook)	H7421B	Georgian College AAT (Owen Sound)	H7111B
Canadian Business College	H7433A	College of the Rockies (Cranbrook)	H7373B	Grant MacEwan Community College	H7165A
Canadian College of Acupuncture and Oriental Medecine	H7388A	College of the Rockies (Invermere)	H7373A	Harris Institute for the Arts	H7393A
Canadian College of Performing Arts	H7445A	Collège universitaire Glendon	H1160A	Heritage Baptist College	H7362A
Canadian Film Centre	H9177A	Collège universitaire de Saint-Boniface	H1074A	Heritage Theological Seminary	H7362B
Canadian Memorial Chiropractic College	H1059A	Columbia Academy	H7440A	Herzing College (Ottawa)	H4138B
Canadian Mennonite University	H7446A	Completions International Canada Ltd	H7415A	Herzing College (Toronto)	H4138C
Canadian Theological Seminary	H7351B	Compu College School of Business (Richmond)	H7377A	Herzing College (Winnipeg)	H4138D
Canadian Tourism College	H7408A	Compu College School of Business (Vancouver)	H7377D	Hilltop Security Academy (Surrey)	H7431B
Canadian University College	H7195A	Concordia Lutheran Theological Seminary	H7064B	Hilltop Security Academy (Vancouver)	H7431A
Canadore College AAT	H7130A	Confederation College AAT	H7132A	Horizon College and Seminary	H7066B
Capilano College	H7167A	Connect Institute of Technology	H7457A	Holland College	H7174A
Career College (Calgary)	H7456A	Counsellor Training Institute (Vancouver)	H7450A	Humber College	H7096A
Career Development Institute (CDI) (Abbotsford)	H4137P	Culinary Institute of Canada (Holland College)	H7174C	Huron College (University of Western Ontario)	H7059A
Career Development Institute (CDI) (Barrie)	H7147D	Dalhousie University	H1029A	Indus Systems Training College (Scarborough)	H7452A
Career Development Institute (CDI) (Calgary North)	H4137V	Daltech-Dalhousie University	H1035A	Information Technology Institute (Halifax)	H7409F
Career Development Institute (CDI) (Burnaby)	H4137I	Devry Institute of Technology (Calgary)	H7149B	Information Technology Institute (Vancouver)	H7409G
Career Development Institute (CDI) (Edmonton City Centre)	H4137R	Devry Institute of Technology (Mississauga)	H7149A	International Academy of Design and Technology (Ottawa)	H4323C
Career Development Institute (CDI) (Halifax)	H4137G	Devry Institute of Technology (Scarborough)	H7149C	International Academy of Design (Toronto)	H4323B
Career Development Institute (CDI) (Hamilton Mountain)	H7147C	Douglas College	H7156A	International Academy of Merchandising (Toronto)	H4343A
Career Development Institute (CDI) (Surry)	H4137T	Durham College AAT	H7153A	International College Traditional Chinese Medecine	H8612A
Career Development Institute (CDI) (Vancouver)	H4137D	Eastern College (Charlottetown)	H7377B	International College Traditional Chinese Medecine	H8612B
Carleton University	H1020A	Eastern College (Fredericton)	H7377F	International Institute of Travel (Toronto)	H7448A
Centennial College	H7093A	Eastern College (Halifax)	H7377E	John Casabiancas Career College	H7356A
Center for Digital Imaging and Sound	H7458A	Eastern College (Moncton)	H7377G	Kawartha Lakes Bible College	H7437A
				Kemptville College Agricultural Technology	H7090A
				Keyano College	H7324A
				King's University College	H7058D
				Kootenay School of the Arts	H7423A
				Kutenei Art Therapy Institute	H9271A

Kwantlen University College	H8643A	Ontario Institute of Audio Recording Technology	H7317A	TriOS College of Information Technology (Kitchener)	H7439A
Kwantlen University College/Richmond	H8643B	Pacific Design Academy	H7500A	TriOS College of Information Technology (Mississauga)	H7439B
La Cité collégiale (Ottawa)	H5204A	Providence College	H7363A	TriOS College of Information Technology (Windsor)	H7439D
Lakehead University	H7117A	Providence Theological Seminary	H7363B	Tyndale University College and Seminary	H7349B
Lakeland College Vermilion Campus	H7180A	Queen's University	H7056A	Université de Moncton (Moncton)	H1039A
Lakeland College (Lloydminster)	H7180B	Randolph School of the Arts	H7424A	Université de Moncton (Shippagan)	H1039B
Langara College	H7085A	RCMP Training Academy	H7442A	Université Laurentienne	H1045A
Lethbridge Community College	H7161A	Recording Arts Program of Canada	H7410A	Université Saint-Paul	H1121A
Lincien College/Business and Technology	H9209A	Redeemer University College	H4333A	Université Sainte-Anne	H7072A
Loyalist College	H7100A	Red River Community College	H7418A	University College of Cape Breton	H1156A
Malaspina University College	H7254A	Reeves College (Calgary)	H7499A	University College of the Cariboo	H7344A
Marine Institute (Memorial University of Newfoundland)	H7065B	Regent College	H7348A	University of Alberta	H7053A
Master's College and Seminary	H7322A	Ridgetown College	H7399A	University of British Columbia	H7074A
McKenzie College	H7455A	Robotech Institute Inc.	H7357A	University of Calgary	H7052A
McMaster University	H7055A	Royal Conservatory of Music/Toronto	H8996A	University of Guelph	H7054A
Medicine Hat College	H7235A	Royal Military College of Canada	H7342A	University of King's College	H1030A
Memorial University of Newfoundland	H7065A	Royal Roads University	H7426A	University of Lethbridge	H7082A
Michener Institute Applied Health Sciences	H7173A	Royal Winnipeg Ballet School	H7361A	University of Manitoba	H7079A
Mohawk College	H7104A	Ryerson University	H7068A	University of New Brunswick (Fredericton)	H1033A
Mount Allison University	H1031A	Saint Mary's University	H1041A	University of New Brunswick (St. John)	H1033B
Mount Royal College	H7119A	Saskatchewan Indian Federated College	H7063B	University of Northern British Columbia	H7386A
Mount Saint Vincent University	H1032A	Sault College of Applied Arts and Technology	H7425A	University of Ottawa	H1021A
National Radio Institute (NRI)	H7378A	Scotia Career Academy Limited	H7414A	University of Prince Edward Island	H1037A
Nazarene University College	H7371A	Selkirk College (Castelgar)	H7121A	University of Regina	H7063A
New Brunswick College of Craft and Design	H7120D	Selkirk College (Nelson Campus)	H7121B	University of Saskatchewan	H7066A
New Brunswick Community College (Fredericton)	H7120E	Seneca College AAT (King City)	H7288B	University of Toronto	H7070A
New Brunswick Community College (Moncton)	H7120A	Seneca College AAT (North York)	H7288A	University of Victoria	H7075A
Niagara College	H7102A	Sheridan College AAT	H7101A	University of Waterloo	H7076A
Niagara College Glendale	H7102B	Simon Fraser University	H7051A	University of Western Ontario	H7058A
Nipissing University	H1045B	Soft Train Institute	H7453A	University of Windsor	H7078A
North Atlantic College (Bay St. George)	H7421C	Southern Alberta Institute of Technology	H7109A	University of Winnipeg	H7081A
Northern Alberta Institute of Technology	H7112A	St. Clair College	H7110A	Vancouver Academy of Music	H7376A
Northern College AAT (Haileybury)	H7091A	St. Clair College/Thames Campus	H7110B	Vancouver Art Therapy Institute	H7497A
Northern College AAT (Kirkland)	H7091B	St. Francis Xavier University	H1001A	Vancouver Career College	H7429A
Northern College AAT (Porcupine)	H7091C	St. Lawrence College (Brockville)	H7139A	Vancouver Community College (City Centre)	H7402A
Northern Lights College	H7389A	St. Lawrence College (Cornwall)	H7139B	Vancouver Diving Institute	H7419A
North Island College (Campbell River)	H7451A	St. Lawrence College (Kingston)	H7139C	Vancouver Film School	H7369A
Northwest Bible College	H7428A	St. Thomas University (Fredericton)	H1042A	Vancouver Institute of Media Arts	H7416A
Nova Scotia Agricultural College	H1034A	Technical University of British Columbia	H7436A	Vancouver School of Theology	H7392A
Nova Scotia College of Art and Design	H1057A	The Institute for Computer Studies (Calgary)	H7444B	Victoria Motion Picture School Ltd.	H7434A
Nova Scotia Community College (Akerley)	H7395A	The Institute for Computer Studies (Toronto)	H7444A	Waterloo Lutheran Seminary (Wilfrid Laurier University)	H7077B
Nova Scotia Community College (BurrIDGE)	H7395C	The King's University College	H7355A	Western Academy of Photography	H7343A
Nova Scotia Community College (Institute of Technology)	H7395D	The Newfoundland Career Academy	H7370A	Western Community College (Stephenville)	H7367A
Nova Scotia Community College (Kingestec)	H7395B	The School of Makeup Art/Soma	H7498A	Western Pentecostal Bible College	H7360A
Nova Scotia Community College (Lunenburg)	H7395H	The School of Toronto Dance Theatre	H7353A	Wilfrid Laurier University	H7077A
Nova Scotia Community College (Marconi)	H7395E	TMI-Multithexa (Tracadie-Sheila)	H4304I	William & Catherine Booth College	H7411A
Nova Scotia Community College (Pictou)	H7395G	Toronto Institute of Pharmaceutical Technology	H7460A	Willis Business College	H7176A
Nova Scotia Community College (Strait Area)	H7395F	Toronto School of Business (Brampton)	H7312F	York University	H7073A
Nunavut Arctic College (Keewatin Campus)	H7332B	Toronto School of Business (Ottawa)	H7312A	Yukon College	H7435A
Nunavut Arctic College (Nunatta Campus)	H7332A	Toronto School of Business (St. Catharines)	H7312D		
Okanagan University College	H7382A	Trebas Institute (Toronto)	H7404B		
Olds College	H7403A	Trebas Institute (Vancouver)	H7404A		
Ontario College of Art	H7099A	Trent University	H7061A		
Ontario Institute for Studies in Education	H7345A	Trinity Western University	H7325A		

## ÉTUDES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Si vous poursuivez des études à l'extérieur du Canada, vous devez consulter l'Aide financière aux études pour connaître le code de votre établissement d'enseignement ainsi que les démarches à faire pour obtenir une aide financière. Notez qu'une rubrique est consacrée à ce sujet sur le site Web de l'Aide financière aux études ([www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)).

## CHOISISSEZ INTERNET POUR REMPLIR VOTRE DEMANDE



### Les avantages sont nombreux :

- Le formulaire est adapté à votre situation.
- Les renseignements que vous donnez sont validés au fur et à mesure.
- Le risque d'erreur est limité, ce qui vous permet de connaître rapidement le montant d'aide qui vous sera accordé.

## POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS



- Bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement
- Service de l'accueil et des renseignements  
Aide financière aux études  
1035, rue De La Chevrotière  
Québec (Québec) G1R 5A5  
418 643-3750 (Québec) 514 864-3557 (Montréal)  
1 877 643-3750 (sans frais ailleurs au Canada et aux États-Unis)
- Service téléphonique interactif  
418 646-4505 (Québec)  
1 888 345-4505 (sans frais ailleurs au Canada et aux États-Unis)  
Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7